



SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD

c/o Université Lille 1 – Sciences et Technologies
UFR des Sciences de la Terre, bâtiment SN5
F-59655 Villeneuve d'Ascq cedex (France)
<http://geosystemes.univ-lille1.fr/sgn.php>

Villeneuve d'Ascq le : 13 avril 2015

Conseil d'Administration du mercredi 4 février 2015, Salle d'exposition, MRES, Lille

Procès-verbal

Présents : Mme D. Brice (présidente d'honneur) ; MM. F. Amédéo (2nd vice-président), A. Blicck (directeur de la publication), H. Coulon (1^{er} vice-président), J.-P. De Baere (2nd vice-président), F. Graveleau (secrétaire), C. Loones (conseiller), B. Maitte (conseiller), J. Mavel (conseiller), F. Meilliez (président), T. Oudoire (trésorier), J. Rougé (conseiller).

Absents excusés : Mme G. Guyétant (conseillère) ; MM., P. Auguste (conseiller), O. Averbuch (bibliothécaire), F. Robaszynski (président d'honneur), J.-Y. Reynaud (secrétaire adjoint).

Ordre du jour :

1 – Institutionnel :

- a) Adhésions (F. Graveleau)
 - Présentation des nouveaux membres
 - Etat des lieux des cotisations – abonnements pour 2015
- b) Finances (T. Oudoire)
 - Situation en début d'exercice 2015

2 – Activités :

- a) Edition (A. Blicck)
 - Archives SGN à l'USGS
 - *Annales* : délai pour pouvoir soumettre un article aux Annales (3 ans)
 - *Annales* : durée de l'embargo pour la mise en ligne (3 ans)
 - *Annales* : Passage à l'impression numérique
- b) Communication
 - Réouverture du site internet de la SGN
 - Bannière ou kakémono

3 – Projets Spécifiques :

- a) CR organisation de la Semaine Européenne du Développement Durable 2015 (J. Rougé)
- b) Visite du président de la SGF en vue de coopération à venir

4 – Questions Diverses :

La réunion débute à 14h30.

1-a — Institutionnel / Adhésions

3 candidatures de personnes physiques ont été reçues. Il s'agit de :

- Philippe GAYOT, Conservateur du Patrimoine, présenté par A. BLIECK & F. MEILLIEZ.
- Sabine NODIN, Etudiante, présentée par F. MEILLIEZ & P. AUGUSTE.
- Ludivine PICKAERT, responsable Service Ressource en Eau chez NOREADE, présentée par J. MAVEL & C. JULLIEN.

1-b — Institutionnel / Finances

T.O. fait le point sur la situation financière de la société en fin d'exercice 2014. Le bilan financier se trouve en Annexe 1.

T.O. détaille la mise en place des formulaires administratifs de type CERFA afin d'établir des documents de budget, demande de subvention (etc.) respectant un certain formalisme administratif. Les différentes rubriques et les significations / implications sont détaillées.

2-a — Activités / Edition

- **Ethique éditoriale** : le projet de texte sur la politique et l'éthique éditoriales de la SGN est adopté par le CA ; voir en Annexe 2 les versions en français et en anglais (traduction avec l'aide du prof. David K. Elliott (Northern Arizona University, AZ, USA) ; il sera mis en ligne dès que possible.
- **Archives SGN à l'USGS** : Durant l'été 2014, Philippe Taquet a transmis à Alain Blicck une information très étrange : abonné à une célèbre revue d'histoire des sciences de la Terre américaine, il a découvert un article rédigé en 2008 traitant du vol par une unité spéciale de l'armée allemande durant la deuxième guerre mondiale de très nombreux stocks de documents géologiques (cartes, rapports, ouvrages...) provenant des pays occupés. Une des figures illustrant ce propos montre un superbe tampon « Société Géologique du Nord » imposé sur une carte ! La lecture de cet article permet d'en savoir plus : l'auteur (militaire américain) raconte l'aventure de ces documents géologiques pillés par l'armée allemande, rapatriés en Allemagne, et conservés à l'abri des bombardements dans une mine de sel désaffectée à Herringen. Découverts par l'armée américaine, ce stock très impressionnant a été emporté aux USA en 1946 et déposé dans les collections du Geological Survey à Reston en Virginie. Un fonds SGN très ancien (le tampon est parmi les premiers créés par la SGN d'après l'article d'E. Locatelli paru dans le dernier mémoire) est donc actuellement détenu par ce service américain, sans qu'il soit dans l'immédiat possible de savoir l'ampleur du fonds et sa composition. Notre projet (suivi du dossier par P. Auguste) est de prendre contact dans un premier temps avec l'auteur afin d'éclaircir ce point si possible, puis dans un deuxième temps de prendre contact très officiellement avec le service nord-américain dans le but final avoué de récupérer le fonds. Autant ne pas vous cacher que l'opération risque d'être longue et probablement peu

aisée, mais l'enjeu est autant patrimonial (retrouver un fonds historique nous appartenant) que médiatique (la SGN sollicitant le rapatriement de son bien auprès d'un organisme étatique nord-américain). Affaire à suivre donc...

- **Annales : délai pour pouvoir soumettre un article aux Annales (3 ans):** Les actuelles 'Instructions aux auteurs' de la SGN stipulent ceci : « *Il faut normalement être à jour de 3 années de cotisation + abonnement à la Société pour pouvoir soumettre un article aux Annales dans les conditions accordées aux membres. Une seule cotisation annuelle ne suffit pas. La franchise accordée annuellement est de 8 pages [texte, illustrations et bibliographie compris - une page complète des Annales comportant environ 8 200 caractères et espaces] pour les membres de la SGN à jour de leur cotisation + abonnement ; cette franchise peut être portée à 10 pages si plusieurs co-signataires de la même note sont membres de la Société (à jour de leur cotisation + abonnement). Le prix de la page de texte de dépassement est fixé à 12 €, avec une possibilité de réduction de la facturation au cas par cas, sur décision du Conseil d'administration (*) ; la planche N&B est à 24 € ; la planche et/ou les figures et illustrations couleur au prix coûtant facturé par l'imprimeur. Pour les non-membres, le prix d'une page aux Annales est de 37 € ; la planche N&B est à 50 € ; la planche et/ou les figures et illustrations couleur au prix coûtant facturé par l'imprimeur.* » La discussion porte autour du délai de cotisation pour soumettre un article aux *Annales*. Le CA se met d'accord sur le fait de distinguer un article soumis par un membre (délai de 3 ans) et un article (issu par exemple d'une séance thématique) sollicité par la SGN. Dans ce second cas, on définira la franchise de pages « au coup par coup ». F. Meilliez rappelle son souhait de publier des notes brèves de description d'objets géologiques ponctuels (des affleurements éphémères par exemple), mais pas dans les *Annales* dont la parution annuelle n'est pas adaptée à ce genre de publication. Denise Brice exprime fortement le même souhait ; elle est approuvée par plusieurs administrateurs. Une autre formule devra être définie.
- **Annales : durée de l'embargo pour la mise en ligne (3 ans) :** le CA décide de conserver cette durée de 3 ans ; par conséquent, les tomes 17 et 18 de 2010 et 2011 pourront être mis en ligne.
- **Annales : Passage à l'impression numérique :** depuis le tome 14 de 2014, les *Annales* sont imprimées en numérique (et non plus en Offset).
- **Echanges SGN : Discussion autour de la convention entre la SGN et la Bibliothèque de Lille 1 :** P. Auguste, après enquête, constate que l'ensemble des revues reçues par la SGN en échange de ses *Annales*, et déposées au Service Central de Documentation (SCD) de Lille 1, représente une somme d'env. 10 000 € / an. Il suggère d'aller négocier avec le SCD une possible contribution de celui-ci au coût d'impression des *Annales*. Sinon, dans le cadre de sa politique de réduction de ses coûts, la SGN pourrait être amenée à ne plus imprimer autant d'exemplaires qu'actuellement (250) et à annuler ses échanges.

2-b — Activités / Communication

- **Site Web:** Le site Web de la SGN est à présent de nouveau en ligne. Il est désormais hébergé directement par l'Université de Lille - Sciences et Technologies (ex Université Lille 1), à l'adresse suivante : <http://sgn.univ-lille1.fr>. Nos remerciements vont aux services universitaires (CRI et Cellule Communication) qui ont permis cette réouverture. La version actuelle du site est celle de fin 2014. Elle est provisoire et sera améliorée dans les semaines et mois à venir par 1) des mises à jour dans un premier temps, 2) une réorganisation du site dans un 2nd temps. Ne pas hésiter à cliquer sur l'adresse du site afin de faire « remonter » la SGN vers la 1^{ère} page des moteurs de recherche !
- **Bannière ou Kakémono :** Sujet non traité.

3 — Projets spécifiques

- a) **CR organisation de la Semaine Européenne du Développement Durable 2015 :** Jean Shiettecatte (J.S.), présent en fin de C.A. fait le bilan de cette réunion en précisant que plus de 50 associations de quartier étaient présentes. Toutes les thématiques qui ont été abordées ont tourné autour de micro-projets (jardin bio, recyclage, etc.) pour lesquels la SGN n'est pas dans une situation d'offre. Cependant, F.M. souligne que la SGN doit rester présente à ces réunions afin d'assurer une veille thématique sur la transition énergétique. Quiconque de la SGN souhaitant proposer des idées doit se rapprocher de J.R. et J.S.
- b) **Visite du président de la SGF: Visite du président de la SGF:** J.-J. Jarrige est venu à Lille le 29 janvier, souhaitant faire évoluer le fonctionnement de la SGF en établissant des liens fonctionnels avec les associations actives en province, plutôt qu'en initiant des sections régionales. La SGF compte s'appuyer pour cela sur les associations régionales comme la SGN lorsqu'elles existent. Des détails seront donnés ultérieurement.
- c) **Centenaire de la mort de Gosselet :** P.A. avait fait parvenir au CA un texte détaillant le projet de commémoration de la mort de J. Gosselet en 2016. Ce texte a été discuté brièvement et est reproduit en Annexe 3.

La séance est levée à 16h40.

F. Graveleau - Secrétaire

ANNEXE 1

Bilan Financier CA – SGN 04 février 2015

Situation financière au 01 mars 2014

Crédit Agricole : 4 407,69

Livret A : 20 528,77

Banque postale : 472,16

Total 25 408,62 €

Dépenses 2014

Cotisation MRES 2014	112 €
Cotisation SGF 2014	70 €
Opération Stratotype Turonien	95,70 €
Cotisation SGF 2015	70 €
Edition & envoi Mémoire	10 876,80 €
Rendez-vous nature CG59 (2014)	420 €
Frais d'organisation	295,68 €
€	
Cotisation MAIF 2015	104,94 €
Cotisation MRES 2015	112€

Recettes 2014

Subvention Université Lille	3 500 €
Cotisations et abonnements 2014	1 083 €
Cotisations et abonnements 2015	349 €
Souscription Mémoire	1 534 €
Subvention Solétanche	1 000 €
Rendez-vous nature CG59 (2014)	560 €
Ventes (librairie/excursion)	174,80

Total dépenses 2014 12 157.12 €

Total recettes 2014 8 201.80 €

Situation financière 30 janvier 2015

Crédit Agricole : 5 283.32

Livret A : 15 714.82

Banque postale : 454.16

Total 21 452.30

L'Exercice 2014 est déficitaire de 3 956.32 €.

Cela est dû à l'impression du Mémoire, même si cette dépense a été partiellement absorbée :

Bilan de l'Opération Mémoire

Impression/envoi 10 876,80 €	Subvention Université de LILLE 3 500 €
	Pré commandes 1 534 €
	Subvention Mme Blandin 5 000 € *

Grâce à l'importance des subventions, l'ensemble des recettes (10 034 €) compense pratiquement les dépenses de cette opération : l'opération n'est déficitaire que de 842,80 €. La vente d'une vingtaine d'exemplaires du Mémoire rendrait cette opération bénéficiaire.

Points importants à signaler :

- l'importance des subventions (Mme Blandin & Université)
- Poursuite du partenariat Solétanche BACHY (maintien d'une subvention de 1 000 €)

Situation de l'opération Stratotype Turonien

Versement MNHN => 3 000 €

Opérations 2013 => 1 829.93 €

Opérations 2014 => 95.70 €

Solde = 1 074.37 €

Bilan Financier Tome 21 des Annales

Coût impression = 3 693,60 €

Coût envoi = 373,54 €

Total = 4 607,14 €

Sur la base de cette réalisation, on peut tabler sur un coût moyen d'édition des tomes des Annales de 5 000 à 6 000 €. Actuellement, l'édition des Annales est supportée par les abonnés et cotisants, qui assurent les recettes récurrentes de la Société. Pour une centaine de membres, on peut estimer ces recettes directes à 3 600 €. Afin d'arriver à un équilibre pour l'opération d'édition, il faudrait –sur la base des tarifs actuels - que la Société atteigne environ 160 membres. Cette évolution est possible –et souhaitable-, mais elle ne saurait être réalisée qu'à moyen terme. Il est donc indispensable de trouver des solutions de financement complémentaires ou d'en diminuer les coûts d'impression. La vente des anciens tomes des Annales et Mémoires reste assez faible (300 €/an en moyenne) et, avec la mise en ligne progressive, ne verra pas une hausse importante sur la durée.

Différentiel = entre 1 400 et 2 400 €

Objectif = trouver subventions/ventes/publicité à hauteur de 2 000 €

Il faut donc travailler sur plusieurs pistes : diminution du coût d'impression ; trouver des financements extérieurs (publicité, mécénat et/ou financement d'opérations spécifiques).

ANNEXE 2

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD **Politique et éthique éditoriales**

Ligne éditoriale

Les *Annales de la Société Géologique du Nord* sont une revue annuelle consacrée à tous les aspects de la recherche en Sciences de la Terre (géosciences), à savoir les sciences qui traitent de la composition, de la structure, de l'histoire et de l'évolution de la Terre (s'appliquant à la fois aux environnements terrestres et marins) et des planètes, ce qui englobe l'enseignement et la recherche correspondants ainsi que les applications dans tous les domaines impliquant le sol et le sous-sol. Elle publie des résultats de recherche tant fondamentale qu'appliquée, consacrés en particulier au nord de la France et aux régions limitrophes telles que la Belgique, la Picardie, la Manche ... Cependant, des résultats issus d'autres régions françaises et d'autres pays y trouvent aussi leur place. Les *Annales* peuvent publier des fascicules thématiques sous la responsabilité d'un ou de plusieurs éditeurs invités. Les *Annales* sont fondées sur le principe d'évaluation par les pairs (« *peer reviewed* »). La Société s'interdit, de façon générale et dans ses publications en particulier, toute discussion ou dissertation politique, économique, philosophique ou religieuse.

Politique générale

Auteurs d'articles

Soumettre un article pour publication aux *Annales* implique que celui-ci n'ait pas été simultanément soumis à une autre revue. Les données présentées doivent être des résultats originaux n'ayant pas encore fait l'objet d'une publication dans une autre revue, un autre livre, voire un site du World Wide Web.

L'acceptation ou le rejet d'articles soumis pour publication aux *Annales* est du ressort du Conseil scientifique et éditorial (CSE) de la revue. Ce Conseil scientifique et éditorial est chargé : d'assister la Société dans sa politique scientifique ; et de seconder le Directeur de la publication dans toute décision de publication de projets d'articles (« manuscrits »). Il est composé des membres du Bureau en exercice de la Société (Président, Premier Vice-président, deux Seconds Vice-présidents, Secrétaire, Secrétaire-adjoint, Trésorier, Bibliothécaire, Directeur de la Publication) et de six Conseillers extérieurs choisis parmi les scientifiques français ou étrangers en Sciences de la Terre. Sur conseil du CSE, chaque article est évalué indépendamment par au moins deux relecteurs extérieurs (rapporteurs). En cas de sérieux différend, un troisième relecteur peut être sollicité. Depuis le tome 18 (2^e série – 2011) la liste des relecteurs des articles de chaque tome des *Annales* est publiée en tête du tome de l'année correspondante.

Un auteur qui n'est pas d'accord avec les commentaires ou les corrections demandées par les relecteurs peut l'expliquer dans un courrier adressé au Directeur de la publication. La décision finale d'acceptation ou de refus d'un article est de la responsabilité du Directeur de la publication. Un auteur qui ne serait pas d'accord avec cette décision peut contacter le Directeur de la publication et/ou les membres du CSE.

Les Instructions aux auteurs sont publiées dans chaque tome annuel des *Annales* et mises à jour régulièrement. Elles sont également publiées en ligne sur le site Web de la Société.

Relecteurs (rapporteurs)

Les instructions aux relecteurs sont explicitées dans le courrier (courriel) qui leur est envoyé au moment où ils sont sollicités par la revue d'une part, et dans le formulaire d'évaluation qui leur est envoyé en même temps que les fichiers de l'article à évaluer (fichier texte et fichiers des illustrations - figures, tableaux, planches, photographies) d'autre part. Il est demandé, dans ce formulaire, de fournir des évaluations précises sur l'article soumis ainsi qu'un commentaire général expliquant ces évaluations. Les relecteurs peuvent choisir d'être identifiés ou non auprès du ou des auteurs des articles soumis. Tant que les articles soumis pour publication n'ont pas été revus, corrigés et acceptés par la revue, ils doivent être considérés comme confidentiels et ne sont pas susceptibles d'être diffusés en dehors du CSE.

A l'intention des lecteurs

Les lecteurs des articles des *Annales* doivent être avertis que les opinions exprimées par les auteurs d'articles sont de leur seule responsabilité. L'origine du financement des recherches dont les résultats sont publiés aux *Annales* est identifiée soit par l'intitulé de l'adresse des auteurs (université, établissement public scientifique ou technique, institution privée ...) soit dans le paragraphe de

remerciements rédigé à la fin de chaque article (financements récurrents ou sur projets, contrats d'agences publiques ou privées, fondations, etc.).

Code d'éthique

Cadre général

Les *Annales* veillent à ce que soient respectées, dans ses colonnes, les règles généralement admises en matière d'éthique éditoriale scientifique. Une attention particulière doit être apportée aux comportements de plagiat et d'autoplégat, qui consistent à reproduire tout ou partie du contenu d'un article déjà publié par un autre ou par soi-même – ces pratiques devant être bannies. Tout emprunt ou citation d'un ou plusieurs passages d'articles publiés, qu'ils soient de l'auteur ou d'autres chercheurs, doit être clairement identifié comme tel, et cité entre guillemets avec renvoi explicite à l'article ou aux articles d'origine.

La publication de résultats issus de recherches faites par des étudiants (en Master par exemple) ou des doctorants doit être soumise à l'accord de ceux-ci au cas où ils ne seraient pas coauteurs du ou des articles soumis.

La politique de confidentialité des données industrielles qui pourraient être publiées aux *Annales de la SGN* est de la responsabilité des auteurs et non de celle de la revue.

Le Directeur de la publication veille à ce que les relecteurs, aidés par le CSE, prennent en compte ces aspects de l'édition.

Les auteurs d'articles, les relecteurs, les éditeurs pourront s'inspirer du code et des avis du Comité d'éthique du CNRS (COMETS) : <http://www.cnrs.fr/comets/>

Poursuites

Il est du rôle du Directeur de la publication de dénoncer d'éventuelles dérives aux règles généralement admises en matière d'éthique éditoriale scientifique. Ceci peut être fait à chaque étape du processus d'édition : soumission des « manuscrits », évaluation par les relecteurs, acceptation ou rejet des articles soumis, prépresse, etc. Il ne suffit pas de rejeter un article où auraient été relevées de telles dérives. Le ou les auteurs doivent être directement interpellés. En cas de besoin, leur employeur doit être averti. Tout doit être mis en œuvre pour trouver une solution au problème de façon de préférence consensuelle. Au cas où un article publié dérogerait à ces principes, il devra être retiré des supports de diffusion de la revue (versions papier, versions en ligne).

Aspects commerciaux

Des aides financières peuvent être apportées à la Société Géologique du Nord pour ses publications. Elles peuvent relever soit d'organismes publics soit de structures privées (associations, fondations, entreprises du secteur marchand...). Ces aides ne doivent en aucun cas influencer le processus d'édition des articles des *Annales* qui sont fondées sur le principe d'évaluation par les pairs. En cas de diffusion de tirés à part, soit sous forme imprimée, soit sous forme électronique (fichiers pdf), ceux-ci doivent être strictement conformes à leur version publiée dans les *Annales* – sauf si des corrections ultérieures, demandées par le ou les auteurs et/ou le Directeur de la publication, sont clairement identifiées. Les auteurs, relecteurs, éditeurs et le Directeur de la publication doivent à tout moment du processus d'édition être capables de déclarer d'éventuels conflits d'intérêts avec tel ou tel aspect des articles soumis pour publication.

Autres éditions de la Société Géologique du Nord

Ces dispositions sont applicables à toutes les autres éditions de la SGN : *Mémoires*, *Publications*, livres édités ou coédités, et tout autre support de publication.

Comité d'éthique

En l'absence d'une structure nationale 'académique' d'éthique en matière d'édition scientifique (université, CNRS, Académie des Sciences, autre), les éventuelles dérives relevées au sein des *Annales de la Société Géologique du Nord* seront réglées en interne. Cependant, une concertation peut être engagée avec d'autres sociétés savantes dans le domaine des Sciences de la Terre et en particulier avec la Société Géologique de France (dont la SGN est partenaire), ceci afin d'aider les membres du CSE dans leur appréciation de faits problématiques.

N.B.- Le présent code de politique et éthique éditoriales s'inspire des recommandations du « *Code of Conduct* » du « *Committee on Publication Ethics* » (COPE) : <http://publicationethics.org>

Adopté par le Conseil d'administration de la SGN le 4 février 2015

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD

Publication policy and ethics

Publication scope

The *Annales de la Société Géologique du Nord* is a yearly journal devoted to all aspects of Earth Sciences (Geosciences), that is, sciences that deal with composition, structure, history and evolution of the Earth (concerning both terrestrial and marine environments) and planets ; this includes both teaching and research as well as applied topics in all areas concerned with soils and the subsurface. It thus publishes results of research both in fundamental and applied geosciences, particularly on northern France and surrounding regions such as Belgium, Picardy, and the Channel. However, results from other French regions and from other countries are welcome. Thematic issues may be published under the responsibility of one or several guest editors.

The *Annales* are based upon the principle of peer-reviewed process of evaluation.

The Société Géologique du Nord does not accept submissions for publication, of any discussion or development in political, economic, philosophical or religious matters.

General policy

Relations with authors of papers

The submission of a paper to the *Annales* implies that it is not being simultaneously submitted for publication elsewhere. The data included in the paper must be original ones, having not been published in another journal, another book or volume, or in the World Wide Web.

Acceptance or rejection of papers that are submitted for publication in the *Annales* falls within the competence of the Scientific and Publication Committee ('Conseil scientifique et éditorial' or CSE). This Scientific and Publication Committee is in charge of assisting the Society in its scientific policy, and support of the Editor-in-chief ('Directeur de la publication') in his decisions concerning publication of submitted papers ('manuscripts'). It is composed of the members of the Executive Committee ('Bureau') of the Society (President, President elect, two Vice-Presidents, Secretary, Assistant Secretary, Treasurer, Librarian, Editor-in-chief) and six external Councillors chosen among French and foreign geoscientists. After advice of the Scientific and Publication Committee, each paper is independently evaluated by at least two external referees. If there is an important disagreement between both referees, a third referee will be requested. Beginning with volume 18 of the second series (2011), the list of referees of papers of each volume of the *Annales* is published.

If an author disagrees with the comments and corrections asked for by the referees, he (she) may express this disagreement in a letter to the Editor-in-chief. The final decision of acceptance or rejection of a paper falls within the responsibility of the Editor-in-chief. When an author disagrees with such a decision, he (she) may directly contact either the Editor-in-chief or members of the Scientific and Publication Committee.

Instructions to authors are published in each annual volume of the *Annales*. They are regularly updated. They are also published online on the SGN Web site.

Relations with referees (reviewers)

Instructions to referees are explained in the mail (e-mail) that is sent to them when they are requested for a review, and in the evaluation form that is sent together with the files of the paper to be evaluated (text and illustration files – figures, tables, plates, photographs). In the evaluation form, referees are asked to provide precise evaluations of the submitted paper as well as a general comment in order to explain the evaluation. Referees can choose to be identified or not by the author(s) of the submitted papers.

As long as the submitted papers have not been reviewed, corrected and accepted for publication, they must be considered as confidential and can not be distributed to anybody outside the Scientific and Publication Committee.

Relations with readers

Readers of papers and articles that are in the *Annales* should understand that the opinions which are expressed by the authors of papers are their own responsibility, and do not necessarily reflect those of the Society. The origin of funding of research whose results are published in the *Annales* is indicated either by the heading and address of the authors (university, scientific or technical public institution, private institution ...) or in the acknowledgment section at the end of each paper (regular funding, project funding, public or private institution contracts, foundations ...).

Ethical guide

General context

The *Annales* will ensure that research material they publish conforms to internationally accepted ethical guidelines. Special attention will be given to such behaviours as plagiarism and self-plagiarism that consist in reproducing all or part of the content of a paper that has already been published by somebody else or by the author himself (herself). Such practices must be banished. Each borrowing or citation of one or several parts of published papers, either of the author himself (herself) or of other authors, must be clearly identified as such, and must be cited between inverted commas with a clear reference to the original article(s).

Publication of results of research activities produced by students (Master students and Ph. D. students in particular) must have been agreed by the students themselves in case where they are not co-authors of the submitted paper(s).

The confidentiality policy for industrial data that might be published in the *Annales de la SGN* is the responsibility of the authors, and not of the journal.

The Editor-in-chief will ensure that the referees, helped by the Scientific and Publication Committee members, take these aspects of scientific ethics into account.

Authors of papers, referees and editors may be helped by following the recommendations of the CNRS Ethical Committee (COMETS): <http://www.cnrs.fr/comets/>

Pursuing misconduct

One job of the Editor-in-chief is to reveal possible lapses to internationally accepted ethical guidelines. This may be made during each step of the editing process: submission of paper, evaluation by the referees, acceptance or rejection of the paper, or preprint. To reject a paper where such lapses have been observed is not sufficient. The author(s) must be directly questioned. In case of need, their employer must be made aware of the lapse. Preferably all procedures should be considered in order to find a consensus solution to the problem.

In the case that a published paper appears to not respect these principles, it will be deleted from the various means of distribution of the journal, either its printed or its online version.

Commercial considerations

Financial supports may eventually be given to the Société Géologique du Nord for its publications. They may come from either public institutions or from private structures such as associations, foundations, or enterprises of the commercial or industrial sector. In no case should these supports be allowed to influence the editorial process of the articles in the *Annales*, which are based upon a peer-reviewed procedure. In the case of distribution of separates, either as printed papers or as electronic files (pdf files), these must be strictly identical to their published version in the *Annales* – except if later, clearly identified corrections have been made after a query by either the author(s) or the Editor-in-chief.

The authors, referees, editors and the Editor-in-chief have to be able, at any stage of the editorial process, to declare a possible conflict of interest with any part of the submitted papers.

Other editions of the Société Géologique du Nord

The present guidelines are applicable to all the other SGN editions, i.e., *Memoirs*, *Publications*, edited or co-edited books, and any other mean of publication.

Ethics Committee

In the absence of a national academic structure dedicated to ethical aspects of scientific editing (universities, CNRS, Academy of Sciences, other), possible deviations that could be observed in the *Annales de la Société Géologique du Nord* will be treated internally. However, a co-operation with other academic societies in geosciences, in particular with the Société Géologique de France which is a SGN partner, could be followed in order to help the Scientific and Publication Committee members evaluate problematic conducts.

N.B.- The present guidelines for a publication policy and ethics has greatly benefited from the recommendations of the *Code of Conduct* of the *Committee on Publication Ethics* (COPE): <http://publicationethics.org>

Carried by the SGN Administrative Council on February 4th, 2015

ANNEXE 3

Projet de Commémoration du centenaire de la mort de Jules Gosselet

A l'occasion des commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale qui ont débuté en 2014 et s'achèveront en 2018, la SGN souhaite rendre hommage à son père fondateur, Jules Auguste Gosselet décédé en mars 1916. Sa mort fait suite à une maladie pulmonaire attrapée alors qu'il tentait de remettre de l'ordre dans les collections déposées dans « son » Musée de la Faculté des Sciences à Lille et qui avaient subi les effets de l'explosion du dépôt de munition des 18-Ponts en janvier de la même année. Nous souhaitons ainsi dédier cette année entière à commémorer la mémoire et les actions de celui qui a créé la Société en 1870 et les *Annales* quatre ans plus tard.

Le projet s'articule autour de plusieurs événements majeurs ou plus ponctuels :

1. Réalisation d'un ouvrage « grand public ».

Ce livre a pour ambition de présenter Jules Gosselet, son vie, son œuvre, mais aussi de le replacer au cœur de la vie scientifique, universitaire, sociale mais aussi de la période historique et de la région où elle s'inscrit, en l'occurrence l'occupation de Lille durant quasiment quatre années de 1914 à 1918. Je souhaiterai construire cet ouvrage sous la forme de plusieurs chapitres thématiques et d'encadrés factuels rédigés par différents spécialistes, tels que :

- Parcours de Jules Gosselet replacé dans l'évolution des connaissances scientifiques à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^e. Nous disposons via la bibliothèque recherche de nombreux documents inédits concernant Gosselet et ses étudiants (Barrois en particulier) pouvant permettre de mettre en lumière le charisme et l'humanisme du personnage, son rôle scientifique majeur, la pérennité et la portée de ses travaux (ex. : discours inédits, original de la nécrologie rédigé par Barrois, demande de jour férié du rectorat pour saluer sa mort, avis militaire mentionnant la mort du fils de Gosselet au front et signé Pétain !,...).
- La vie lilloise durant l'occupation
- L'explosion des 18-Ponts
- La vie universitaire durant l'occupation
- Les conséquences de la 1^{ère} guerre mondiale pour la région et la recherche.
- Le rôle des scientifiques au cours de la guerre (aide à la recherche de nouvelles armes, ...)
- La présence de la 1^{ère} guerre mondiale à l'heure actuelle vue sous l'angle des géosciences (problèmes des munitions dans le sol, pollution par les métaux et gaz,...)
- Géoarchéologie de la grande guerre
- Cadre historique et évolution des opérations militaires dans la région
- Les exactions allemandes (pillages, destructions, déportations, ...), leurs justifications intellectuelles et scientifiques (le manifeste des 93 de septembre 1914,...), et la mémoire de cette période lors de la campagne de France de 1940
- La sauvegarde du patrimoine scientifique et culturel durant l'occupation
- etc...

Je compte solliciter les historiens spécialistes de cette période pour la rédaction de chapitres et/ou d'encadrés : Jean-François Condette, Philippe Nivet, Annette Becker, Stéphane Audoin-Rouzeau, et l'incontournable Yves le Maner ; le Comité Français d'Histoire de la Géologie (J. Gaudant,...) ; Arnaud Hurel ; Eric Vanneufville (historien et descendant indirect de Gosselet) ; les associations locales (quartier Lille-Moulins où a eu lieu l'explosion qui va entraîner la mort de Gosselet) ; les musées régionaux (Douai, Bavay, ...)

2. Excursions.

Une série d'excursion sur des lieux liés à J. Gosselet sont envisagés, elles se dérouleront sur une petite journée :

- Le musée Gosselet à Landrecies
- La zone du stratotype d'Etroeung
- autres lieux à définir

3. Réunion extraordinaire de la SGF

Le projet a été proposé par Francis, la SGN se chargeant de piloter une réunion extraordinaire (excursion) de la SGF en collaboration avec nos collègues belges à Fépin dans l'Ardenne (avril 2016).

4. Fleurissement de la tombe de Gosselet à Landrecies, en partenariat avec la commune (date à définir).

5. Participation à l'exposition de l'Université de Lille prévue pour fin 2016 sur la Faculté des Sciences durant la 1ère guerre mondiale.

Cette exposition pilotée par Sophie Braun chargée de mission patrimoine à l'Université de Lille, Sciences et Technologies sera essentiellement sous forme de panneaux et intégrera les différentes disciplines concernées, la SGN étant *pro parte* chargée de la partie géosciences (novembre-décembre 2016).

6. Animations à la Médiathèque de Cambrai.

Il est envisagé de tenir l'AG 2016 de la SGN à la Médiathèque de Cambrai, et de collaborer à leurs animations prévues dans le cadre des commémorations.

7. Colloque international sur un thème à définir mais qui pourrait se rapprocher de « Facultés et savants dans les zones occupées durant la Première Guerre Mondiale » (novembre 2016).

Ce projet auquel Jean-François Condette, professeur à l'Université d'Artois et spécialiste de l'histoire pédagogique et universitaire du Nord devrait participer très concrètement a pour ambition de réunir les spécialistes internationaux sur la thématique des facultés et de leur fonctionnement dans les zones occupées, Lille ayant été la seule faculté française en zone occupée, mais aussi des autres zones (Belgique en particulier, mais aussi Russie,...), et d'examiner le rôle et le fonctionnement des Facultés allemandes. Le rôle des scientifiques durant la guerre fera aussi l'objet de notre attention.

Afin de lancer officiellement l'opération, il serait bienvenu de commencer à bâtir un comité de pilotage ad hoc, pouvant comprendre :

- P. Auguste
- F. Meilliez
- H. Coulon
- F. Robaszynski
- A. Blicq
- P. de Wever
- T. Oudoire
- autres personnes susceptibles de nous servir de vitrine, de carnet d'adresses, de récupération de financements, ...

Une demande de labellisation officielle du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale va être déposée courant février afin de pouvoir inscrire notre/nos projet(s) au sein de la dynamique et de la médiatisation de ces 4 ans de commémoration.

Je vous soumetts donc ce programme encore très prévisionnel en vous remerciant par avance de bien vouloir suggérer toute idée, modification, proposition sur tous les points listés. N'hésitez surtout pas à être actif dans ce projet même si cela n'est que pour des aspects très ponctuels.

En souhaitant que ce projet ambitieux mais si passionnant puisse se concrétiser, permettant à la SGN d'apparaître au yeux de tous comme un acteur incontournable des géosciences de par son patrimoine et ses perspectives à l'aube de son 150^{ème} anniversaire.

Patrick Auguste



SOCIETE GEOLOGIQUE DU NORD

c/o Université Lille 1 – Sciences et Technologies
UFR des Sciences de la Terre, bâtiment SN5
F-59655 Villeneuve d'Ascq cedex (France)
<http://sgn.univ-lille1.fr>

Villeneuve d'Ascq le : 4 mai 2015

Conseil d'Administration
du mercredi 22 avril 2015, Université de Lille (Sciences et Technologies), SN5, salle 128,

Procès-verbal

Présents : MM. P. Auguste (conseiller), O. Averbuch (bibliothécaire), A. Blieck (directeur de la publication), H. Coulon (1^{er} vice-président), J.-P. De Baere (2nd vice-président), F. Graveleau (secrétaire), C. Loones (conseiller), B. Maitte (conseiller), F. Meilliez (président), T. Oudoire (trésorier), J.-Y. Reynaud (secrétaire adjoint), J. Rougé (conseiller).

Absents excusés : Mme D. Brice (présidente d'honneur), G. Guyétant (conseillère), H. Chanson (MRES) ; MM., F. Amédéo (2nd vice-président), J. Mavel (conseiller), F. Robaszynski (président d'honneur), F. Vanduren (ADREMAP).

Ordre du jour :

1 - Institutionnel :

- a) Adhésions (F. Graveleau)
 - Présentation des nouveaux membres
 - Etat des lieux des cotisations – abonnements pour 2015
- b) Finances (T. Oudoire)

2 - Activités:

- a) Terrain / Conférences
 - Bilan des sorties « Géoarchéologie » et « Diestien »
 - Expertise des membres SGN pour l'animation de visites (associations, scolaires)
- b) Edition (A. Blieck)
 - Point d'étape sur le tome 22 (A. Blieck)
 - Stratégie de négociation avec le SCD (F. Meilliez)
- c) Communication
 - Site internet de la SGN (Etat des lieux, évolution)
 - Bannière ou kakémono

3 – Projets Spécifiques

- a) Projet d'accord-cadre avec Lille 1 (état d'avancement : document joint)

4 – Questions Diverses

- a) Droit de vote des membres d'honneur
 - b) Représentations SGN au CA du CEN, de l'AG de la MRES
-

La réunion débute à 9h30.

1-a — Institutionnel / Adhésions

A l'occasion du décès de M. DALINVAL (95 ans), dont l'avis a été communiqué à la Société, le président de la SGN rédigera un cours message.

3 candidatures de personnes physiques ont été reçues. Il s'agit de :

- Daniel VACHARD, Retraité CNRS Paléontologie, présenté par J. CUVELIER & M. HENNION.
- Olivier PICHARD, Directeur d'étude Biodiversité CEREMA Nord-Picardie, présenté par F. DUCHAUSSOIS & F. MEILLIEZ.
- Nicolas ROBERT, Chargé d'Etude Géotechnique CEREMA Nord-Picardie, présenté par H. COULON & F. DUCHAUSSOIS.

F.G. fait état des cotisations et abonnements à l'heure du CA : 87 adhérents sont répertoriés (3 personnes morales ; 84 personnes physiques) et 64 sont abonnés (76% des adhérents). Un message de relance va être envoyé prochainement afin de solliciter les adhérents des années passées qui n'ont pas renouvelé leur cotisation / abonnement.

1-b — Institutionnel / Finances

T.O. fait le point sur la situation financière de la société. Le bilan financier se trouve en Annexe 1. En l'état, la balance comptable de la Société est déficitaire de plus de 2000 €, malgré les subventions significatives recueillies (Blandin 5000 € (à venir); Solétanche Bachy : 1000 €). L'impression de deux tomes (21 et 22) des *Annales* prises en charge sur l'exercice 2015 est principalement à l'origine de ce déficit. P.A. alerte le CA qu'il est important d'équilibrer au plus vite les comptes de la Société, au risque de consommer le capital épargné. A moins de trouver chaque année de nouvelles subventions, il faudra nécessairement que la SGN réduise ses charges d'impression (et donc le nombre de volumes imprimés ; actuellement 250) ou bien augmenter significativement son nombre d'adhérents, d'abonnés et surtout ses subventions.

2-a — Activités / Terrain - Conférences

- **Bilan Journée « Géoarchéologie »** : P.A. résume le déroulement de la Journée « Géoarchéologie » organisée le mercredi 25 mars par la SGN (Patrick Auguste et Laurent Deschodt) avec le soutien de l'INRAP et le parrainage de la SGF et de l'AFEQ-CNF INQUA. Elle a constitué en une matinée d'excursion sur le terrain et d'une après-midi de séminaires. Le matin, 17 personnes avaient bravé le froid afin d'écouter l'histoire géomorphologique de la plaine de la Scarpe animée par L.D. (Livret-Guide disponible sur le site de la SGN, rubrique « Excursions »). L'après-midi, une quarantaine de personnes ont assisté aux séminaires présentés dans les locaux de la MRES. D'horizons variés (Quaternaristes anciens et récents, Archéologues, Aménageurs, Etudiants), l'audience a apprécié la richesse des communications et l'étendu des thématiques abordées, avec une publication des résumés et d'un article plus général prévue dans le prochain tome des *Annales*. Cette expérience est riche en retour : probables nouvelles adhésions, retour de la SGN dans un de ses terrains/périodes notablement sous-exploités, mise en évidence d'un créneau représentant un public différent des séances traditionnelles. Ce

genre de journée comprenant un volet terrain et un volet exposés s'avère une bonne formule à réitérer dès que la thématique s'y prête.

- **Bilan Excursion « Diestien »** : J.-Y.R. rapporte le déroulement de la sortie « Diestien » organisée le samedi 11 avril en collaboration avec Rik HOUTHUYS (Géologue consultant) et Noël VANDENBERGHE (Université de Leuven). Historiquement, les encroûtements ferrugineux qui déterminent, par érosion différentielle, un alignement de points hauts depuis le Hageland (entre Leuven et le graben du Roër) jusqu'aux Monts de Flandres franco-belges, sont considérés comme le témoin d'une évolution pédogénétique unique commune. Dans le Hageland, ils coiffent les Sables de Diest, d'âge Miocène terminal. Par extension, les sables ferruginisés des Monts de Flandres étaient estimés de même âge. Rik et Noël ont argumenté sur la base d'une analyse très fine des structures sédimentaires pour suggérer que dans les Monts de Flandres les sables sommitaux sont plus anciens, vraisemblablement Eocène Supérieur. Pour parachever la démonstration une prochaine visite de terrain sera nécessaire dans les Sables Bruxelliens.
- **Expertise des membres SGN pour l'animation de visites (associations, scolaires)** : la SGN a de nouveau été sollicitée par le Lycée Jules-Hardouin Mansart de St Cyr l'Ecole (Académie de Versailles) pour accompagner des classes de première S en découverte géologique dans le Nord – Pas de Calais (sortie prévue le 1^{er} octobre 2015). La Société, par l'intermédiaire de F.M. et A.B. avait déjà effectué le 20 octobre 2012, avec cette école, une sortie du même type (<http://www.lyc-mansart-st-cyr.ac-versailles.fr/spip.php?article329>). Pour cette année, une participation aux frais des encadrants (300 €) a été demandée et acceptée par l'école.

De la même manière, la SGN a été sollicitée par l'Université Inter-Ages du Dauphiné (UIAD ; <http://www.uiad.fr>), basée à Grenoble, par le biais de ses ateliers de Géologie (TETHYS et PANGEE), pour organiser une sortie de découverte Géologique dans le Nord – Pas de Calais durant la semaine du 5 au 10 octobre 2015. L'association prend en charge le guide (FM pour cette fois).

Que la SGN soit sollicitée pour de telles activités directement ou via ses membres, il est souhaitable d'en informer le Bureau qui garantit l'encadrement scientifique.

2-b — Activités / Editions

- **Point d'étape sur le tome 22 des Annales (A.B.)** : Ont été enregistrés 14 projets d'articles + les résumés étendus de la Journée Géoarchéologie du 25 mars. Deux des articles viennent d'être retirés. Deux autres sont peu probables (le travail de recherche, actuellement mené par des étudiants de Master, n'étant pas terminé). Trois articles ainsi que les résumés de géoarchéologie ont été soumis et sont en cours d'évaluation ou de correction. Les autres articles sont attendus pour le 15 mai. La société Beta Analytic, qui finance chaque année une page de publicité dans les

Annales, demande de disposer d'une page mieux placée dans chaque tome, éventuellement « a back or inside cover ». Le CA propose de lui réserver la page III de couverture au prix de 500 € (éventuellement en couleur) [dans ce cas, le contenu actuel des pages II et III de couverture — catalogue simplifié des éditions SGN — serait reporté en pages intérieures] ; sinon une page verso (paire) en couleur pour 400 €.

- **Stratégie de négociation avec le SCD (F.M. et P.A.)** : La SGN a entrepris d'établir avec l'Université une convention générale de coopération qui prend en compte les services mutuels inhérents à leurs missions respectives (voir point 3.a). Les relations avec le SCD (Service Commun de Documentation) en sont une partie. Ces relations sont présentées au CA à la lumière des services réciproques fournis. Historiquement, la SGN donne par convention (en 1967 puis 2007) 100 exemplaires au SCD afin de gérer les échanges entre les *Annales* et les publications de divers organismes français et étrangers. En échange, le SCD conserve les revues ainsi obtenues pour enrichir son fonds. Un premier point note que le listing fourni par le SCD n'indique plus que 75 revues en échange. Il faudrait donc voir avec le SCD ce que deviennent les 25 exemplaires restant et réajuster le nombre transmis. En second point, le bilan financier de la SGN montrant une érosion plus que significative des réserves, il est devenu urgent de réduire les coûts (donc de diminuer le nombre d'exemplaires imprimés) et d'augmenter les rentrées. Sans ressource annuelle récurrente, la SGN devra réduire très considérablement son tirage et cesser les échanges. Une estimation de l'économie réalisée par le SCD grâce aux échanges reçus en contrepartie de l'envoi des *Annales* donne pour un quart des revues concernées près de 4 000 €. Les montants des autres revues étant plus difficiles à trouver, une estimation globale entre 7 000 et 10 000 € semble pertinente pour chiffrer l'économie ainsi faite par le SCD. Il est donc proposé de discuter avec le SCD, et d'inscrire dans la convention avec l'Université de Lille – Sciences et Technologies, une participation financière du SCD à l'aide à la publication. Plusieurs options sont à étudier avec le SCD afin que cette opération potentielle se fasse au bénéfice des deux parties et soit conforme d'un point de vue administratif. Plusieurs pistes sont discutées : 1) achat d'exemplaires correspondant aux échanges ; 2) subvention directe ; 3) toute autre solution à discuter. Une réunion commune sera proposée courant mai avant la rédaction « définitive » de la convention entre les représentants de l'Université et de la SGN.

2-c — Activités / Communication

- **Site Internet** : Le site internet de la SGN est de nouveau opérationnel à sa nouvelle adresse <http://sgn.univ-lille1.fr>. Claude Monnet, webmaster bénévole du site, a procédé à toutes les mises à jour qui étaient en attente depuis le piratage de l'ancien site. Le CA invite l'ensemble des adhérents SGN à mettre à jour leur favoris et à se rendre régulièrement sur ce site ; à la fois pour se tenir informé des nouveautés SGN mais également faire remonter le nouveau site par les robots d'indexation (collecteur) des

moteurs de recherche.

- **Scopus** : A.B. informe le CA que, suite à la mise à jour du site internet de la SGN, il a pu renvoyer un message à Scopus (la base de données bibliographique de l'éditeur Elsevier), afin de reprendre la procédure d'indexation des *Annales* SGN. Comme relaté dans le CA SGN du 17/12/2014, cette procédure avait été interrompue par Scopus en raison de l'absence d'une charte d'éthique des auteurs et de la revue sur notre ancien site web. Ce document ayant été rédigé et mis en ligne sur le nouveau site, nous sommes à présent dans l'attente de la nouvelle réponse de Scopus. Réponse attendue sous plusieurs mois.
- **Bannière ou kakémono** : Le principe de réaliser un tel objet est décidé. Sa mise en œuvre sera examinée avec G. Guyétant.

3 — Projets spécifiques

- a) **Projet d'accord-cadre avec Lille 1 (état d'avancement : document joint)**: F.M. relate aux membres du CA le premier retour qu'il a reçu du service juridique de l'Université de Lille – Sciences et Technologies à propos du projet de rédaction d'un accord-cadre contractualisant les relations entre l'Université et la SGN (voir Annexe II). La SGN fait à cette occasion office de prototype pour l'Université afin d'officialiser ses relations avec les associations et sociétés savantes qu'elle héberge sur son campus. F.M. demande l'avis du CA sur d'éventuelles questions et corrections. Pour faire suite à la discussion concernant le SCD, il est demandé d'ajouter dans le point 4.2 (engagements de U-Lille1) la mention de l'aide financière à la publication des *Annales*.
- b) **SIG des adhérents SGN** : F.M. rappelle la décision de disposer d'un outil de géo-localisation des adhérents SGN et de mise ne place de fiches de compétences (note de JYR de l'an dernier). Cet outil ne serait accessible en ligne qu'aux adhérents SGN (intranet). Eric Armynot du Chatelet, maître de Conférences Lille 1, doit être sollicité pour réaliser ce SIG, ou le faire réaliser dans le cadre d'un mémoire d'étudiant.

4 — Questions Diverses

- a) **Droit de vote des membres d'honneur** : F.M. rapporte qu'il a appris que le Conseil d'Etat définit de manière très précise l'utilisation du terme « membre d'honneur » au sein d'une association. L'usage du terme « membre » implique le droit de vote en AG. Pour la SGN, nous ne disposons pas de « membre d'honneur » mais de deux « présidents d'honneur », en les personnes de Denise Brice et Francis Robaszynski. Tous deux étant par ailleurs membres de l'association, la question ne se pose pas pour eux mais doit être gardée à l'esprit à l'avenir.
- b) **Représentations SGN au CA du CEN, de l'AG de la MRES** : C. Loones et J. Rougé sont désignés par le CA de la SGN comme ses représentants

au sein du CA du Conservatoire d'Espace Naturel (CEN). F.M. enverra un courrier officialisant cette désignation.

- c) **L'AG de la MRES** s'est tenue à Arras. La SGN a mandaté un représentant.
- d) **Réserve Naturelle Nationale de Vireux-Molhain** : Denise Brice, jusqu'alors représentante SGN à la RNN est à présent remplacée par F.M.
- e) **Projet de Géoparc de Givet** : La SGN est sollicitée pour être partenaire du projet de Géoparc à Givet. Ce projet est en cours de préparation par le Parc Naturel des Ardennes.
- f) **Communauté de Communes Ardenne** : FM a rencontré le 16 avril Xavier LARMAUDIE et Carinne SANSON, de la Communauté de Communes Ardenne. Information réciproque sur les projets en cours, notamment sur le principe d'une cérémonie formelle en avril 2016, lors de la visite de terrain SGN-SGF-GB. Possibilité de coopération dans la formation de guides de randonnées.
- g) **Calendrier** : Les prochaines réunions du CA sont fixées au **mercredi 09 septembre 2015** et **mercredi 16 décembre 2015** à 9h30 au SN5, salle 128. La prochaine AG se tiendra exceptionnellement à Cambrai dans le courant du mois de février 2016.

La séance est levée à 12h00.

F. Graveleau - Secrétaire

ANNEXE 1

SOCIETE GEOLOGIQUE DU NORD
ANNEE 2015

Compte courant - Crédit Agricole Nord **2572,79**
Livret A - Crédit Agricole Nord **15714,82**

Relevé financier 15/01/15 - 22/04/15

Compte Banque Postale **483,96**

Total 18771,57

CHARGES 2015		PRODUITS 2015	
A) PUBLICATIONS		A) PUBLICATIONS	
Annales :		Annales :	
Impression tome 21	3 693,00 €	Abonnements (32)	960,00 €
TVA	738,60 €	Abonnements Etudiants (2)	30,00 €
expédition	373,54 €	Abonnements Agences	
Impression tome 22	(avoir 534,48)	Publicité	
expédition		Dépassement	
		Vente au N°	19,00 €
Mémoires :		Mémoires :	
Impression		Vente au N°	67,00 €
expédition			
Autres publications :		Autres publications :	
B) ACTIVITES		B) ACTIVITES	
Excursions		Lycée Mansart (prévison)	300,00 €
Colloques- réunions- conférences		Excursions	
Stratotype Turonien		Colloques - réunions - conférences	
Rendez-vous Nature CG59	280,00 €	Stratotype Turonien	
		Rendez-vous Nature CG59	
C) FRAIS DE FONCTIONNEMENT		C) RECETTES GENERALES	
Cotisation MRES	112,00 €	Subvention Sénat (M-C BLANDIN)	
Assurance MAIF	104,97 €	Subvention Solétanche	1 000,00 €
Cotisation CAUE Nord		Cotisations individuelles (41 + 2 étudiants)	504,00 €
Frais fonctionnement (envelop., papet,....)		Cotisations personnes morales (2)	110,00 €
Matières et fournitures (pots)	49,39 €	Autres recettes	0,00 €
D) Bibliothèque (abonts, livres, reliure)		D) Bibliothèque	
CHARGES 2015		PRODUITS 2015	
I) ACTIVITES FINANCIERES		I) ACTIVITES FINANCIERES	
Frais bancaires	6,20 €	Intérêts Livret A	
		Récupération TVA (Mém+T21+T22)	
TOTAL dépenses	5 357,70 €	TOTAL recettes	2 990,00 €
		Bénéfice comptable	-2 367,70 €

ANNEXE 2

**ACCORD CADRE DE PARTENARIAT
ENTRE
L'UNIVERSITE DE LILLE - SCIENCES ET TECHNOLOGIES (LILLE1)
ET
LA SOCIETE GEOLOGIQUE DU NORD (SGN)**

Avril 2015

ACCORD CADRE DE PARTENARIAT

ENTRE

L'UNIVERSITE DE LILLE - Sciences et Technologies (Lille1), Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel, sise à Villeneuve d'Ascq, Cité Scientifique, présidée par Philippe ROLLET ;
ci-après désignée **U-Lille1**,

d'une part

ET

LA SOCIETE GEOLOGIQUE DU NORD, Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, sise à Villeneuve d'Ascq, c/o Université de Lille – Sciences et technologies, bâtiment SN5, présidée par Francis MEILLIEZ ;
ci-après désignée **SGN**,

d'autre part

collectivement désignées les « **Parties** » ou individuellement la « **Partie** »

Préambule

Société savante fondée en 1870, la SGN a créé un centre de documentation nourri par un système d'échanges internationaux (universités, bibliothèques), a constitué des collections d'échantillons géologiques (roches et minéraux, fossiles, cartes) présentés et valorisés par le Musée d'Histoire Naturelle et supports d'enseignement pour la Faculté des Sciences, a organisé des visites de terrain, compléments naturels des cours magistraux dispensés par ladite Faculté. Aujourd'hui, toutes ces missions ont été explicitement inscrites dans les articles L123-2, L123-3, L123-6 et L123-7 du Code de l'Education, en tant que missions de l'enseignement supérieur. Les objectifs de la SGN, et autres sociétés analogues, doivent donc être redéfinis en conséquence.

Comme ses homologues en France, la SGN offre l'opportunité de rassembler les praticiens de la Géologie, amateurs et professionnels, à l'échelle d'un territoire donné. Hors d'un contexte de diplomation ou de production industrielle, la SGN est donc un lieu d'information, d'échanges de pratiques, et de réflexion sur les interactions entre les activités humaines et la dynamique naturelle de la planète.

Mais l'histoire de la SGN fait qu'elle est détentrice d'un patrimoine scientifique qu'elle contribue à nourrir. Le but de cet accord-cadre est donc de déterminer comment la SGN,

comme les sociétés analogues, peut poursuivre ses activités associatives et continuer à abonder le patrimoine scientifique qu'elle a initié et qui est aujourd'hui partagé entre l'Université de Lille et la Ville de Lille.

La Faculté des Sciences de Lille a été mise en place en 1896 à partir d'initiatives portées par la Société des Sciences, des Arts et de l'Agriculture de Lille d'une part, et la Ville de Lille qui a mis à sa disposition des bâtiments neufs d'autre part. Les liens entre l'Etat, les collectivités territoriales et les institutions d'enseignement supérieur étaient alors naturels et peu codifiés. L'évolution de l'enseignement supérieur (augmentation du nombre d'étudiants, diversification des filières de formation, développement des laboratoires de recherche) a entraîné deux décisions structurelles. Le besoin d'espaces plus vastes et mieux adaptés à l'évolution des usages a nécessité un déplacement géographique. De plus, l'Etat a décidé (1969) un éclatement institutionnel pensant favoriser la spécialisation et donc l'excellence, ce qui a démultiplié le nombre d'établissements d'enseignement supérieur. La conjonction de ces deux faits a très fortement dégradé, à Lille, les interactions entre disciplines (sciences, lettres, droit, santé, arts) et fortement distendu les liens fonctionnels entre les partenaires historiques par perte de sens. En particulier concernant la Géologie, le Musée d'Histoire Naturelle, resté dans le bâtiment lillois, est devenu un service de la Ville de Lille. Par voie de conséquence, la SGN s'est trouvée écartelée entre ses interlocuteurs historiques.

Aujourd'hui, la SGN a décidé de se recentrer sur ses objectifs fondamentaux, lesquels convergent très fortement avec ceux de l'Université, et avec les efforts mis en œuvre par les divers niveaux de collectivités territoriales pour diffuser une culture scientifique dans les populations. Les conditions techniques et juridiques de fonctionnement de la société civile aujourd'hui rendent nécessaires de préciser les conditions dans lesquelles de telles interactions peuvent se développer.

Article 1 – OBJET DE L'ACCORD

Le présent accord de partenariat a pour objet de définir le cadre général de coopération que **les Parties** entendent instaurer entre elles en vue de contribuer ensemble aux missions de développement de la connaissance, de diffusion de la culture scientifique et de valorisation du patrimoine scientifique dans le domaine de la Géologie.

Article 2 – INTEGRALITE DE L'ACCORD CADRE DE PARTENARIAT

Le présent accord cadre de partenariat est le document contractuel qui lie **les Parties** ; il remplace tous contrats, arrangements écrits ou verbaux, qui auraient été préalablement conclu entre elles pour le même objet. *Voir copie des accords antérieurs en Annexe.*

Article 3 – CONTEXTE ET PRINCIPES DU PARTENARIAT

Article 4 – DOMAINES DU PARTENARIAT

Dans le cadre de leur partenariat, **les Parties** conviennent expressément de coopérer dans les activités suivantes :

- Edition scientifique : publications, échanges internationaux ;
- Evènements ponctuels : conférences, journées thématiques, expositions ;
- Visites de terrain, collecte et valorisation scientifiques de données pour le développement de la connaissance de la géologie du territoire ;
- Conseil scientifique hors domaine marchand.

Article 5 – ENGAGEMENTS DES PARTIES

5.1 – Engagements communs :

Les Parties s'engagent à

- Réaliser ensemble ou séparément toutes actions pouvant concourir à la bonne exécution du présent accord-cadre de partenariat dans les limites de leurs domaines de compétences respectifs ;
- Instituer et maintenir un cadre permanent d'échanges et de concertation par la mise en place d'un comité de suivi des sociétés savantes ;
- Mettre au service du partenariat leurs moyens humains et matériels pour atteindre leurs objectifs ;
- Respecter dans la mesure du possible les termes et délais impartis aux actions et travaux à entreprendre dans le cadre du présent accord-cadre de partenariat.

5.2 – Engagements de **U-Lille1** :

Dans le cadre du présent accord cadre, **la Partie** s'engage à :

- Instituer et maintenir un cadre d'échanges et de concertation avec la **SGN** en tant que société savante, en application de sa propre politique de diffusion de la culture scientifique et de valorisation du patrimoine scientifique ;

- Accepter que le siège social de la **SGN** soit domicilié sur le campus de la Cité Scientifique (Université de Lille – Sciences et technologies, bâtiment SN5, 59655 – Villeneuve d’Ascq cedex) ;
- Mettre à disposition de la **SGN**, dans le cadre d’une autorisation d’occupation du domaine public, les locaux nécessaires à son fonctionnement (salle de réunion, local de stockage des Editions) ;
- Donner un accès identifié aux services fonctionnels de l’université (courrier, messagerie et réseau internet, fluides) délivré sur autorisation et sous réserve de l’engagement de respecter la charte informatique de l’université ;
- Encourager les acteurs que sont les adhérents de la **SGN**, les chercheurs, enseignants, techniciens, étudiants de l’université, à développer des actions complémentaires dans le domaine de la Géologie, dans la perspective des missions communes rappelées dans le préambule du présent accord cadre.

5.3 – Engagements de la **SGN** :

Dans le cadre du présent accord cadre, **la Partie** s’engage à :

- Mettre à disposition de **U-Lille1** son expertise dans les champs d’activité qui touchent à la Géologie ;
- Entretenir avec les personnels et usagers de **U-Lille1** des relations d’échanges et de concertation qui contribuent au développement **des Parties** dans leurs missions communes, rappelées dans le préambule du présent accord ;
- Actualiser, entretenir, voire développer ses échanges documentaires internationaux (universités, bibliothèques) et, ce faisant, alimenter le fonds documentaire cédé à **U-Lille1** par un accord signé le 21 juin 2007 et confirmé par le présent accord cadre ;
- Contribuer aux politiques de diffusion de la culture scientifique et de la valorisation du patrimoine scientifique mises en place par **U-Lille1** ;
- Contribuer au rayonnement national et international de **U-Lille1** par ses activités éditoriales, et en participant à des réunions et visites de terrain organisées par des sociétés analogues à la **SGN**.

Article 6 – CONVENTIONS SPECIFIQUES

Toute action particulière, autre que le fonctionnement courant de la **SGN**, mettant en jeu des moyens partagés entre **les Parties**, fera l’objet d’une convention se référant au présent accord cadre, et précisant les moyens spécifiques mobilisés par elles pour cette action.

En cas de contradiction manifeste entre l'une quelconque des dispositions d'une convention spécifique et du présent accord cadre de partenariat, les dispositions de la convention spécifique prévalent.

Article 7 – CONFIDENTIALITE – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les Parties conviennent de considérer comme confidentielles, dans le cadre de leur partenariat, toutes informations et données recueillies qui ne sont pas publiées ou versées dans le domaine public. En conséquence, aucune utilisation ni divulgation desdits documents et/ou informations ne sauraient se faire par l'une d'entre elles sans l'accord préalablement écrit de l'autre. **Les Parties** déclarent que leur collaboration dans le cadre du présent accord de partenariat est régie par les dispositions des instruments internationaux applicables sur le territoire des Parties en matière de propriété intellectuelle.

Elles s'engagent à définir dans chaque convention spécifique à conclure, les règles particulières de la gestion de leur propriété intellectuelle.

Article 8 – COMITE DE SUIVI DES SOCIETES SAVANTES (C3S)

La **SGN** s'engage à participer au Comité de Suivi des Sociétés Savantes (C3S) lorsque **U-Lille1** aura pu le mettre en place dans la perspective de l'Université de Lille, afin de mettre en synergie les initiatives associatives et les actions universitaires qui concourent à une meilleure diffusion de la culture scientifique et à la valorisation du patrimoine scientifique.

Article 9 – REGLEMENT DES DIFFERENDS ET LITIGES

Toute divergence ou litige occasionné par l'interprétation ou l'application du présent accord cadre de partenariat sera résolue par voie amiable.

En cas d'échec du règlement amiable, le litige sera porté devant le tribunal administratif de Lille.

Article 10 – MODIFICATIONS

En cas de besoin, le présent accord cadre pourra être modifié par voie d'avenant.

Article 11 – ENTREE EN VIGUEUR – DUREE DE L'ACCORD CADRE - DENONCIATION

Le présent accord cadre de partenariat prendra effet à compter de son approbation par le conseil d'administration de l'université Lille1. Il sera en vigueur pour une durée de un (1) an, tacitement renouvelable.

Le présent accord cadre pourra être résilié à tout moment par chacune des **Parties**, sous réserve d'un préavis de trois (3) mois, notifié par **la Partie** qui en prend l'initiative. Toutefois, cette dénonciation ne remettra pas en cause les éventuelles actions en cours d'exécution, lesquelles sont régies par des conventions spécifiques qui comportent, si nécessaire, des termes spécifiques de résiliation.

Fait en deux (2) exemplaires originaux, à Villeneuve d'Ascq, le

La SGN

Le président

L'Université Lille1

Le président



SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD

c/o Université Lille – Sciences et Technologies

UFR des Sciences de la Terre, bâtiment SN5

F-59655 Villeneuve d'Ascq cedex (France)

<http://sgn.univ-lille1.fr>

Villeneuve d'Ascq le : 14 septembre 2015

Conseil d'Administration
du mercredi 9 septembre 2015, Université de Lille (Sciences et Technologies), SN5, salle 128,

Procès-verbal

Présents : Mme D. Brice (présidente d'honneur), MM. F. Amédéo (2nd vice-président), A. Blicck (directeur de la publication), J.-P. De Baere (2nd vice-président), F. Graveleau (secrétaire), C. Loones (conseiller), B. Maitte (conseiller), F. Meilliez (président), J. Rougé (conseiller).

Absents excusés : Mme G. Guyétant (conseillère), H. Chanson (MRES) ; MM. P. Auguste (conseiller), O. Averbuch (bibliothécaire), H. Coulon (1^{er} vice-président), J. Mavel (conseiller), T. Oudoire (trésorier), J.-Y. Reynaud (secrétaire adjoint), F. Robaszynski (président d'honneur), F. Vanduren (ADREMAP).

Ordre du jour :

1 - Institutionnel :

- a) Adhésions
 - Présentation des nouveaux membres et état des lieux des cotisations 2015 (F. Graveleau)
 - Encaissement des chèques de cotisation (T. Oudoire)
- b) Finances (T. Oudoire)
 - Etat des finances (T. Oudoire)
 - Partage des tâches

2 - Activités:

- a) Terrain / Conférences
 - Sortie du 03 octobre 2015 (J.-Y. Reynaud)
 - Conférence d'automne
- b) Edition (A. Blicck)
 - Point d'étape sur le tome 22 (A. Blicck) : Estimation du coût, paiement des dépassements de franchises
- c) Communication
 - Mise à jour du site internet de la SGN
 - Participation Fête de la Science
 - Nouveau Logo SGN
- d) Partenariats
 - Réseau MRES
 - CR du CA du CEN (J. Rougé, C. Loones)

3 – Développement

- a) La démarche de recrutement (F. Meilliez)
 - b) Programme d'activités 2016
 - c) Cent cinquantième de la SGN
-

La réunion débute à 9h30.

1-a — Institutionnel / Adhésions

F.G. fait l'état des lieux des adhérents à la Société et des cotisations et abonnements pour 2015. En ce début du mois de septembre, la Société compte 134 adhérents (5 personnes morales et 129 personnes physiques, dont 2 à vie). 113 adhérents se sont acquittés de leur cotisation et/ou abonnement pour l'année en cours. Les retardataires ont été relancés début septembre.

Depuis le précédent CA, 1 seule candidature de personne physique a été reçue. Il s'agit de :

- Jean-Pierre PENISSON, Président de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes, présenté par F. MEILLIEZ et A. BLIECK.

Malheureusement, 3 de nos membres sont décédés récemment :

- Mr André DELMER
- Mr Paul HUVELIN
- Mr Paul SARTENAER
- A noter également que Mr André DALINVAL, ex-président de la SGN mais non membre depuis quelques années, nous a également quittés.

Des notices biographiques seront préparées pour chacun d'eux ; respectivement, par F. ROBASZYNSKI, D. VACHARD, D. BRICE et J.-P. LAVEINE. Elles seront publiées dans les prochains tomes 22 et 23 des *Annales*.

Concernant l'encaissement des chèques de cotisation/abonnement, un certain nombre d'adhérents et membres du CA ont fait part de leur étonnement de voir leur chèque toujours non encaissé à ce jour. En l'absence du trésorier, le CA ne peut discuter plus en avant de ce souci mais il sera traité le plus vite possible en bureau.

1-b — Institutionnel / Finances

En l'absence du trésorier, malheureusement souffrant, le CA ne dispose pas de point financier en cette rentrée académique.

2-a — Activités / Terrain - Conférences

- **Sortie du 3 octobre 2015** : A moins d'un mois du déroulement de la sortie, cet événement de la SGN rencontre un beau succès puisque près de 40 personnes se sont inscrites, alors qu'un maximum de 20 personnes était attendu. Face à ce succès, les inscriptions supplémentaires seront mises sur liste complémentaire en vue de l'organisation future d'une nouvelle sortie sur cette thématique.
- **Conférence d'automne** : Mr Thierry Pirrion (Directeur Commercial Antea® Group, région Nord-Est). Le titre, la date et l'heure de la conférence seront définis très prochainement. Elle se tiendra comme habituellement à la MRES et sera suivie d'un pot de l'amitié.

2-b — Activités / Editions

- **Point d'étape sur le tome 22 (A.B.) : Estimation du coût, paiement des dépassements de franchises, mise en place d'un groupe de travail :**

Au sommaire du Tome 22 des *Annales* (à la date du 10/09/2015) :

COUVERTURE : en partie prête pour la PAO

PAGES DE GARDE : envoyées à la PAO

- Avant-Propos - la vie de la Société (par FM & AB) – en cours
- La SGN il y a 50 ans (par AB & FM) – en cours

JOURNEE « Ressource en eau du bassin Artois-Picardie » (3 décembre 2014)

- article F. Meilliez, J. Prygiel & H. Coulon : ETAT DES EAUX ET PROTECTION DE LA RESSOURCE DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE – à la PAO
- article Meilliez F. & Georget A., LE CITOYEN CONSOMM'ACTEUR DE L'EAU - à la PAO
- article G. de Marsily, L'EAU, UNE RESSOURCE RENOUVELABLE CONVOITEE ET INEGALEMENT REPARTIE – BAT1 relu et renvoyé à la PAO
- article F. Delay & P. Ackerer, LA REDUCTION DES MODELES HYDROLOGIQUES POUR DES APPLICATIONS PRATIQUES MOINS FASTIDIEUSES - BAT1 relu et renvoyé à la PAO

JOURNEE « Géoarchéologie » (25 mars 2015)

- article L. Deschodt, L'APPORT DES OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES A LA CONNAISSANCE DU PLEISTOCENE REGIONAL : EXEMPLE DES FONDS DE VALLEES DU BASSIN FRANÇAIS DE L'ESCAUT – BAT1 relu et renvoyé à la PAO
- 9 résumés étendus de 2 pages (un recto-verso sauf 1 résumé de 3 pages) : à la PAO
- Coutard et al. : APPORTS DES OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES A LA CONNAISSANCE DU PLEISTOCENE REGIONAL : EXEMPLE DE LA COUVERTURE LOESSIQUE DU NORD DE LA FRANCE
- Vallin & Masson : IMPACT TAPHONOMIQUE DES PHENOMENES PERIGLACIAIRES : L'EXEMPLE DES PIPKRAKES OU AIGUILLES DE GLACE
- Martial : LES RESSOURCES EN SILEX ET EN GRES DANS LE NORD DE LA FRANCE : EXPLOITATION AU III^E MILLENAIRE AVANT NOTRE ERE
- Collet : LES MINIÈRES NÉOLITHIQUES DE SPIENNES. MODALITÉS D'EXPLOITATION D'UN GISEMENT DE SILEX EXCEPTIONNEL DU BASSIN DE MONS (HAINAUT, BELGIQUE
- Boulen : PALYNOLOGIE ET GEOARCHEOLOGIE : COMPLEMENTARITE POUR LA RESTITUTION DES PALEOENVIRONNEMENTS
- Fechner : L'EVOLUTION DIFFERENTIELLE DES SOLS ET DE L'EROSION DEPUIS 6 000 ANS EN NORD – PAS-DE-CALAIS (FRANCE) ET EN MOYENNE BELGIQUE : ETUDES ARCHEOPEDOLOGIQUES APPLIQUEES AUX SUIVIS DE FOUILLES PREVENTIVES SUR LIMONS
- Broes et al. : ENVIRONNEMENT FONCTIONNEL D'HABITATS ANCIENS (NEOLITHIQUES, PROTOHISTORIQUES, GALLO-ROMAINS ET MEDIEVAUX) DU NORD DE LA FRANCE (PICARDIE, NORD - PAS-DE-CALAIS). APPROCHE PAR LA CARTOGRAPHIE DU PHOSPHORE
- Meurisse-Fort : GEOARCHEOLOGIE ENTRE ZONES LITTORALES ET SYSTEMES CONTINENTAUX (MER DU NORD – MANCHE, NORD DE LA FRANCE)
- Collette : LA GEOARCHEOLOGIE EN WALLONIE
- article D. Brice : notice biographique de Paul Sartenaer (1925 - 2015) – à la PAO
- article J.-M. Charlet & A. El Haji, EVOLUTION POLYPHASEE DU MASSIF GRANITIQUE DE LA MALADETA (PYRENEES CENTRALES ESPAGNOLES) - SYNTHESE DES DONNEES PETROGRAPHIQUES - BAT1 relu et renvoyé à la PAO
- article D. Brice & B. Mottequin, UN NUCINULIDE (BRACHIOPODA, RHYNCHONELLIDA) NOUVEAU DE L'EMSIEN (DEVONIEN) DU MASSIF ARMORICAIN (FRANCE) – BAT3 (épreuve)
- article de F. Meilliez, PALÉOALTÉRATIONS ET PALÉOMORPHOLOGIES, DES OBSERVATIONS ÉPHÉMÈRES ; EXEMPLES AUTOUR DE FOURMIES (NORD) - BAT1 relu et renvoyé à la PAO
- article Hennion M., Cuvelier J., Gallego O.F., Oudoire T. & Vachard D., COLLECTIONS OF THE NATURAL HISTORY MUSEUM OF LILLE. VIII. — DIPLOSTRACA (TYPES AND FIGURED SPECIMENS) - BAT1 relu et renvoyé à la PAO
- article de Cuvelier J., Hennion M., Gallego O. & Vachard D., PALAEONTOLOGICAL COLLECTIONS OF LILLE 1 UNIVERSITY. II — DIPLOSTRACA (TYPES AND FIGURED SPECIMENS) - en cours

- Liste des membres : en cours
- Instructions aux auteurs (en français et en anglais) : PAO

- Code « Politique et éthique éditoriales » (en français et en anglais) : PAO
- Catalogue des éditions (en français seulement) : PAO

Soit au total : 10 articles, 9 résumés étendus, 1 notice biographique et les rubriques habituelles. Tome évalué à 126 pages voire un peu plus. Coût total évalué à 6 753 € TTC. Les dépassements de pages sont en cours de règlement avec les auteurs.

Un groupe de travail composé de F. Meilliez, H. Coulon, J.-Y. Reynaud, P. Auguste et A. Blicq va réfléchir à l'évolution du mode de publication des *Annales* de la SGN. Il transmettra ses conclusions au CA dès que possible.

2-c — Activités / Communication

- **Mise à jour du Site Internet** : En prévision des changements importants qui affectent le monde de l'édition et la réflexion autour de la mise en ligne des *Annales*, il devient nécessaire d'engager une réflexion sérieuse sur la rénovation, la restructuration de notre site internet afin de le rendre plus attractif et simple à consulter. Plusieurs idées sont avancées (défilement des actualités de la SGN, intranet avec un annuaire des adhérents, compteur de fréquentation, etc.). Toutes ces idées devront être explorées par un groupe de travail spécifique. Cela dit, il faut noter la mise à jour du site Web avec des infos en page d'accueil - congrès *Geologica Belgica*, congrès Géopatrimoine (parrainé par la SGN), exposition IRIS sur l'histoire de la SGN, Journées Européennes du Patrimoine (peintures géologiques murales de la MRES), et le PV de l'AG de 2015 en archives.
- **Participation « Fête de la Science »** : La Fête de la Science est un événement annuel qui fait se rencontrer le grand public et les Sciences et Techniques. Pour cette année, il se tiendra du 7 au 11 octobre 2015 ; l'Université disposant d'un stand à la Gare St-Sauveur. F.M. propose que, au titre de la SGN, une intervention simple soit mise en place nécessitant une table, un panneau d'affichage permettant d'accrocher la carte géologique de France, et une connexion Internet. Le géologue SGN présent vient avec son ordinateur portable et se connecte sur www.infoterre.fr. L'action consiste à proposer aux visiteurs de découvrir ce qui compose le sous-sol de leur lieu de résidence, et de consulter les sites de prévention des risques sur les argiles, les inondations, etc. En fonction des capacités de chacun et de ses connaissances, bien sûr. Il s'agirait donc d'une très belle vitrine pour parler de la géologie et de son utilité. L'idée plait aux membres du CA mais face au calendrier trop serré, la décision est prise de remettre cette initiative à l'année prochaine. En 2016, la SGN lancera donc un appel aux adhérents SGN pour venir tenir ce poste durant quelques heures.
- **Nouveau logo SGN** : Le CA a approuvé une proposition importante : la redéfinition territoriale des régions administratives impose à la SGN de changer de logo. Notre logo actuel montre la silhouette du Nord - Pas-de-Calais, avec le sigle SGN à l'intérieur. Un concours est donc ouvert à tous les adhérents SGN qui sont invités à envoyer leur proposition avant le 1^{er} décembre 2015, par courriel à : francis.meilliez@univ-lille1.fr. Le CA du 9 décembre examinera les propositions. Le logo retenu sera présenté lors de

l'AG du 17 février 2016 à Cambrai. Les logos seront présentés en format JPEG ou PDF à 300 dpi.

- **Partenariats** : Le réseau MRES avait sollicité la SGN courant juillet pour qu'elle réponde à une enquête. Après discussion du CA, la réponse qu'y donnera F.M. relatera que le rôle de la SGN est de rester un prestataire de service et non de proposer une offre de formation.

CR du CA du CEN : J.R. et C.L. ont fait le bilan de la dernière rencontre des Conservatoires d'Espaces Naturels du Nord – Pas-de-Calais et de Picardie qui ont programmé de fusionner prochainement. Une discussion débute autour du rôle que doit jouer la SGN lors de ces Conseils et notamment de l'importance d'y défendre la place des Géosciences dans le paysage de la future grande région. J.R. informe le conseil que la SGN devra défendre sa place dans le CA du nouveau CEN en préparation. A.B. rappelle que la SGN est co-fondatrice du CEN NPdC, et qu'à ce titre, sa place dans le CA est singulière, tout comme celle d'autres institutions (Conservatoire Botanique National de Bailleul, Fédération Nord Nature Environnement, Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord – Pas-de-Calais, Société Botanique du Nord de la France, Société Mycologique du Nord de la France ; cf. le site Web du CEN : <http://www.cen-npdc.org/index.html>).

3 — Développement

- a) **La démarche de recrutement** : F.M. informe les membres du CA qu'un courrier personnalisé a été envoyé aux entreprises qui ont envoyé des participants lors de la journée « Eaux » du 3 décembre 2014 (cf exemple en pièce jointe intitulée « SGN-financement T22 - lettre NOREADE ». L'idée est de fidéliser ces institutions afin de 1) soit les faire adhérer comme personne morale, 2) soit leur proposer des actions de mécénat envers la Société. Ces dernières pourraient prendre la forme d'un emplacement de publicité payante dans les *Annales*, d'achat groupé de volumes des *Annales*, le versement de subventions, etc. Idéalement, il faudrait trouver un (des) partenaire(s) privé(s) pour chaque journée thématique que la SGN organise, avec l'espoir d'en monter une chaque année.
- b) **Programme d'activité 2016** : Le programme de l'année 2016 pour la SGN s'annonce bien rempli. Pour les grandes lignes :
 - a. **17 février 2016 : AG de la SGN à Cambrai**, suivie d'une inauguration, d'une séance de communications orales, enfin d'une conférence. Un message spécifique sera prochainement adressé à tous les adhérents, avant la convocation statutaire.
 - b. **18 février 2016** : Conférence de F. Meilliez dans le cadre de l'opération « Février en Science » de la Médiathèque de Cambrai. Titre provisoire : *Regards géologiques sur le Cambrésis : intérêts historiques, économiques, questions en suspens*.
 - c. **Du 4 au 7 avril** : Réunion extraordinaire de la SGN-SGF sur le terrain « *Sur les traces de Gosselet* » dans la vallée de la Meuse.

Au programme, Fépin, Givet et Namur. Une circulaire détaillée sera diffusée dans quelques semaines.

- d. **Avril-mai** (date à préciser) : Journée Gosselet à Landrecies et Etroeungt
- e. **Fin 2016** : Participation à l'exposition Lille 1 « La Faculté des Sciences de Lille pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale ».
- f. **Fin 2016** : Publication de l'ouvrage par P. Auguste (ed). sur « Lille pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale » et la mort de Gosselet.
- g. **Fin 2016** : Participation à l'ouvrage piloté par l'AGBP intitulé « Géologie et Grande Guerre ».

A cela s'ajoute l'organisation d'une journée thématique à l'automne 2016. F.M. propose à J. Rougé et J. Schiettecate de réfléchir à la mise en place d'une journée sur le thème de « la transition énergétique », avec le regard du géologue. Il s'agira de trouver des partenaires et des intervenants pour intéresser les adhérents SGN et bien évidemment le plus grand public. Proposition est faite à J.R. de faire état de ces réflexions au CA de décembre.

Pour ce qui concerne les traditionnelles deux sorties de terrain annuelles, l'excursion de printemps sera assimilée à la sortie exceptionnelle en Ardennes tandis que la sortie d'Automne pourrait se tenir sur le « Quatenaire de la vallée de la Somme » (org. P. Auguste).

Enfin, pour ce qui concerne les conférences de printemps et d'automne, la première pourrait être proposée par B. Maitte tandis que la seconde pourrait porter sur l'Architecture et l'utilisation de la pierre dans la construction (par un architecte du CAUE).

Ce planning sera affiné dans les semaines à venir et sera précisé dans la traditionnelle « Lettre d'Information » envoyée début 2016.

- c) **Cent cinquantième de la SGN** : F.M. expose brièvement qu'il faudrait envisager de structurer cet événement en raisonnant par secteur d'activité et en mettant en chantier un ouvrage collectif sur le territoire et ses domaines d'applications.

4 — Questions Diverses

- a) **Calendrier** : La date de la prochaine réunion du CA est modifiée. Initialement prévue le mercredi 16 décembre, elle se tiendra finalement le **9 décembre 2015** à 9h30 au SN5, salle 128.

La séance est levée à 12h00.

F. Graveleau - Secrétaire



SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD

c/o Université Lille – Sciences et Technologies
UFR des Sciences de la Terre, bâtiment SN5
F-59655 Villeneuve d'Ascq cedex (France)
<http://sgn.univ-lille1.fr>

Villeneuve d'Ascq le : 11 janvier 2016

Conseil d'Administration du mercredi 9 décembre 2015, Salle d'exposition, MRES, Lille

Procès-verbal

Présents : Mme D. Brice (présidente d'honneur), G. Guyétant (conseillère), MM. F. Amédéo (2nd vice-président), A. Blicq (directeur de la publication), J.-P. De Baere (2nd vice-président), F. Duchaussois (invité), F. Graveleau (secrétaire), C. Loones (conseiller), B. Maitte (conseiller), F. Meilliez (président), T. Oudoire (trésorier), J. Rougé (conseiller), F. Robaszynski (président d'honneur),.

Absents excusés : H. Chanson (MRES) ; MM. P. Auguste (conseiller), O. Averbuch (bibliothécaire), H. Coulon (1^{er} vice-président), P. Dron (CEN Picardie,), J. Mavel (conseiller), J.-Y. Reynaud (secrétaire adjoint), F. Vanduren (ADREMAP).

Ordre du jour :

1 - Institutionnel :

- a) Adhésions
 - Présentation des nouveaux membres et état des cotisations 2015 (F. Graveleau)
 - Proposition d'un tarif préférentiel / gratuité pour les lycéens et étudiants
- b) Finances
 - Etat des encaissements de chèques
 - Etat des finances (T. Oudoire)
- c) Préparation de l'Assemblée Générale
 - Renouvellement des CA et CSE 2016-2018
 - Programme de la journée

2 - Activités:

- a) Terrain / Conférences
 - Programme 2016 (J.-Y. Reynaud)
- b) Edition (A. Blicq)
 - Mise en ligne des tomes entiers des ASGN à partir du tome 16 (2^e série) de 2009 sur les réseaux professionnels ResearchGate et Academia.edu
 - Préparation de *La Lettre d'info* 2016
 - Offre EBSCO bis
 - Evolution des éditions de la SGN
 - Projet de livre GGG avec AGBP
- c) Communication
 - Mise à jour du site internet de la SGN
 - Présence de la SGN sur les réseaux sociaux
 - Nouveau logo et slogan SGN
 - Signalétique (posters, kakémono, oriflamme)
- d) Partenariats
 - Invitation du CEN Picardie au CA de la SGN
- e) Evénements, rencontres (A. Blicq, F. Meilliez)
 - 3e Salon du livre régional de Gondrecourt (oct. 2016)
 - Forum de la Châtellenie de Lille
 - Fête de la Science

- Semaine Européenne du Développement Durable
- Journées Européennes du Patrimoine
- Relations avec les associations d'étudiants de l'Univ. Lille 1

3 – Développement

- a) Journée « Transition Energétique »
- b) SGN partenaire du congrès annuel de l'Assoc. Paléont. Fr. (30/03-2/04/2016 ; Elbeufs/Seine (76)
- c) Excursion dans le Boulonnais pour l'Intern. Palaeontol. Congress à Paris en 2018 (organ. S. Crasquin *et al.*)
- d) Excursion pour le CGI 37 de 2024 à Berlin organisé par l'Allemagne avec la France et la Pologne

4 – Divers

- a) Archivage des souvenirs de la SGN : photo de groupe du CA SGN

La réunion débute à 14h30.

1-a — Institutionnel / Adhésions

F.G. fait l'état des lieux des adhérents à la Société et des cotisations et abonnements pour 2015. En cette fin d'année 2015, la Société a enregistré 20 nouveaux arrivants, 4 demandes de radiation, et malheureusement 4 décès. Ce qui porte à 142 le nombre total d'adhérents dont 122 sont à jour de leur cotisation (85%). Sur ces 122 cotisants 2015, 85 sont abonnés aux *Annales* (70%).

Depuis le précédent CA, 12 candidatures de personnes physiques ont été reçues. Il s'agit de :

- Christine MARECHAL, Enseignante – Professeure des Ecoles, présentée par F. AMEDRO et A. HAMELIN.
- Marie-France LEGRAND, Retraitée, présentée par F. AMEDRO et A. HAMELIN.
- Jean-Marc LEGRAND, Retraité, présenté par F. AMEDRO et A. HAMELIN.
- Jean-Marc NUTTEN, Instituteur spécialisé, présenté par F. AMEDRO et A. HAMELIN.
- Claire NUTTEN, Sans profession, présentée par F. AMEDRO et A. HAMELIN.
- Françoise VILAPLANA, Retraitée, présentée par F. AMEDRO et A. HAMELIN.
- José VILAPLANA, Retraité, présenté par F. AMEDRO et A. HAMELIN.
- Nicolas BUR, Maître de Conférences Polytech Lille, présenté par J. EL KHATTABI et F. MEILLIEZ.
- Raphaël ACQUART, Lycéen, présenté par L. BOITEL et F. ROBASZYNSKI.
- Matthieu DUPUIS, Doctorant Univ. Lille, présenté par F. GUILLOT et O. AVERBUCH.
- Renée DUCHEMIN, Inspectrice d'Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale, présentée par F. MEILLIEZ et P. DE WEVER.
- Gérald DELFOLIE, Médiateur des Sciences – Responsable CSTI, présenté par F. MEILLIEZ et P. DE WEVER.

En conformité avec ses statuts, et à la suite de 3 années consécutives sans paiement de cotisation, le CA de la Société s'est prononcé pour la radiation des adhérents suivants : B. HUBERT, Famille LALLEMAND et A. VILLAIN.

Afin de promouvoir notre Société auprès des plus jeunes, le CA s'est prononcé favorablement au projet de proposer des tarifs préférentiels d'adhésion et

d'abonnements aux *Annales* pour les Lycéens (et plus jeunes) et étudiants de Licence et Master, sur présentation d'un justificatif (certificat de scolarité, carte d'étudiant). Il s'agit :

- 1^{ère} année gratuite d'adhésion et abonnement ;
- ensuite adhésion à 5 € (au lieu de 12) et abonnement aux Annales à 10 € (au lieu de 30) ; soit un total A + C à 15 € (au lieu de 42).

Il est rappelé que les adhésions se font par année civile ; idéalement reconduite en début de chaque année.

1-b — Institutionnel / Finances

T.O. fait le point sur l'encaissement des chèques de cotisation/abonnement. Tous ceux qui n'avaient pas été encaissés à ce jour le seront dans le courant du mois de décembre.

T.O. fait ensuite un bilan financier de fin d'exercice. Les comptes de la SGN sont "au vert" en cette fin d'année (25 000 € en banque). La plupart des opérations externes sont bénéficiaires ou à l'équilibre (excursions, visites dans le cadre des Rendez-Vous Nature – Conseil Général 59). Avec le versement des subventions et la vente de quelques ventes au numéro, l'impression du Mémoire XVII est presque à l'équilibre. Les impressions de l'important tome 21 (+ tables) et du Mémoire XVII sont presque absorbées. L'année 2016 marquera le retour à une année plus "classique", avec un déficit chronique lié à l'impression du tome 22. Toutefois, la pré-vente de 40 exemplaires de ce tome 22 à La Métropole Européenne de Lille devrait combler une partie de ce déficit.

1-c — Préparation AG

- **Renouvellement du CA:** F. Meilliez fait circuler en réunion un document où chacun des membres actuels du CA indique s'il souhaite ou pas se représenter pour le prochain mandat biennal (2016-2018). Plusieurs personnes mentionnent qu'elles sont prêtes à céder leur place, notamment à des jeunes, pour ne pas laisser l'impression de verrouiller ces fonctions du CA. F.M. précise que cette proposition, tout à leur honneur, doit aussi s'accompagner de la proposition de noms de remplacement. Une discussion s'engage autour de noms potentiels pour remplacer les "sortants" avérés et ceux qui en font la proposition en séance. Ces personnes seront contactées dans les semaines à venir afin de juger de leur intérêt pour participer au CA de la SGN.

T.O. fait également remonter une proposition émanant du Musée d'Histoire Naturelle de Lille (MHNL) d'officialiser sa présence dans la CA par un représentant "étiqueté" MHNL. Le CA trouve l'idée bonne, mais A.B. fait remarquer qu'il serait alors logique d'officialiser également la présence en CA d'un représentant de l'Université de Lille, et pourquoi pas des associations partenaires, comme l'ADREMAP, la SSAAL, etc. Le sujet doit encore être discuté afin de voir si la constitution du futur CA ne permettra pas naturellement de désigner des représentants de ces différentes entités, soit parmi les membres statutaires, soit parmi les membres invités.

- **Renouvellement de la CSE:** Rémy GOURVENNEC a fait part de sa décision de quitter le Conseil Scientifique et Editorial en raison de son

départ à la retraite de l'Université de Bretagne Occidentale. A.B. se charge de trouver un remplaçant.

NB: Depuis la tenue de ce CA, A.B. a trouvé ledit remplaçant, en la personne de Pierre BARBEY. Pierre BARBEY est professeur émérite à l'Université de Lorraine, et chercheur au Centre de Recherches Pétrographiques et Géochimiques (CRPG) à Nancy. Expert en roches plutoniques, notamment les granites, et en particulier ceux du domaine varisque, il s'intéresse à la genèse et à la mise en place des magmas granitiques, au rôle des granites dans la genèse et l'évolution de la croûte continentale, aux textures et réactions minéralogiques comme indicateurs pétrogénétique, etc.

- **Déroulement de l'AG:** L'AG de la SGN se tiendra cette année le **mercredi 17 février 2016** à la Médiathèque de Cambrai (37 Rue Saint-Georges, 59400 Cambrai). Elle s'insère dans le cadre du "Février des Sciences" au cours d'une journée complète dédiée à Jules Gosselet, natif de Cambrai. Cette journée, intitulée « *De Gosselet à aujourd'hui – Géosciences, recherche, enseignement et applications entre la Manche et le Rhin* », sera organisée de la manière suivante :

- 9h00 : accueil
 - 9h30 - 11h30 : AG statutaire (rapports, renouvellement du CA)
 - **Adoption** du PV de l'AG du 4 février 2015 ;
 - **Rapports** : rapport moral du Président, rapport financier du Trésorier, rapport éditorial du Directeur de la publication ;
 - **Election des nouveaux membres** ;
 - **Renouvellement du Conseil d'Administration** ;
 - **Désignation d'un nouveau conseiller extérieur du CSE** ;
 - 11h30 – 12h30 : à la Médiathèque, visite d'une exposition sur la géologie et ses utilisations.
 - Apéritif 'déjeunatoire' offert par la SGN
 - Repas sous une forme non encore décidée.
 - 14h30 - 17h00 : communications orales invitées. Chaque intervenant aura 10 ou 25 minutes tout compris – suivant le type d'intervention, conférence ou communication orale. Ces communications pourront donner lieu, si les orateurs le désirent, à publication dans le tome 23 des *Annales* à paraître en décembre 2016. Les projets d'articles seront à soumettre à la SGN avant le 15 mai 2015). Le public sera élargi aux amateurs de géologie qui ne seraient pas (encore) membres de la SGN.
 - 17h00 - 18h00 : pause et présentation de posters.
- 18h00 - 19h30 : conférence "tout public" de Patrick DE WEVER. Titre provisoire : "*Géologie et hommes du Nord*".

F.A. propose de communiquer cette information aux inspecteurs d'académie et aux membres de l'APBG du Nord – Pas-de-Calais et de Picardie.

2-a — Activités / Terrain - Conférences

En l'absence de J.Y.R., F.G. détaille le programme prévisionnel des activités de la SGN pour 2016. Le voici détaillé ci-dessous. Il sera repris dans la *Lettre d'Information* envoyée début janvier.

Pour ce qui concerne les sorties SGN :

- **4-7 avril 2016** : Excursion de la réunion extraordinaire SGF-SGN "*Ardenne*", Givet-Fépin-Namur (Francis Meilliez)
- **samedi 9 avril 2016** : « *Ru des Voyettes* ». F. Meilliez rééditera cette sortie qui avait eu lieu en 2014 car un nouveau public a manifesté son intérêt pour cette sortie.

- **dimanche 10 avril 2016** : « *L'eau du Mont Noir* » (F. Meilliez)
- **vendredi 13 mai 2016** : Excursion sur l'Eocène de Belgique, région de Bruxelles (Bruxellien ; Rik Houthuys)
- **Mai (date ?)** : Visite à Bernissart (J.-M. Charlet)
- **Automne** : Projet : Réédition de la sortie Boulonnais d'octobre 2015 (Averbuch et al.)
- **Automne** : Projet : Paléontologie du Quaternaire de la vallée de la Somme (P. Auguste)

Pour ce qui concerne les conférences SGN :

- **Printemps 2016** : (date à préciser) Bernard MAITTE, Pr émérite en physique et en histoire des sciences, Université de Lille : "*Propriétés optiques des cristaux et théories de la lumière (1660 - 1850)*".
- **Automne 2016** (date à préciser), Etienne PONCELET, ancien Architecte en Chef des Monuments Historiques du Nord : « *La Pierre dans la Construction* » (titre à affiner).

2-b — Activités / Editions

- ***Mise en ligne des publications sur des réseaux professionnels*** : le CA a pris la décision suivante (proposition AB) : mise en ligne sur les réseaux professionnels ResearchGate (allemand) et Academia.edu (USA) des tomes entiers des *Annales SGN* puis des *Mémoires SGN* depuis les plus récents jusqu'aux plus anciens, progressivement ; chaque tome portant la référence IRIS, chaque lecteur potentiel qui ira cliquer sur un tome, pourra trouver aussi IRIS et y faire les recherches nécessaires dans les volumes OCRisés (suggestion de B. Maitte). Nous passerons de trois ans à un an d'embargo pour mettre les volumes en ligne en open access. On demandera aussi qu'IRIS (si c'est possible) établisse depuis son site un lien vers ces deux réseaux sociaux : <https://www.researchgate.net/home>, <https://www.academia.edu>. Réponse de Mme Géroutet (IRIS) : « *Nous accueillons avec plaisir la nouvelle de la limitation de la durée d'embargo des Annales et Mémoires. Néanmoins, il faudra que nous fixions ensemble la date de mise en application de cette décision, dans la mesure où le formulaire de cession des droits rempli par les auteurs des 3 derniers tomes prévoyait une mise en ligne après 3 ans d'embargo (vos auteurs pourraient donc être surpris que les volumes soient diffusés de manière anticipée). Concernant votre souhait de mettre en ligne les Annales et Mémoires sur les réseaux sociaux académiques, j'entends que vous souhaitez améliorer la diffusion des publications de la SGN. De fait, ResearchGate et Academia.Edu sont très utilisés par les chercheurs et constituent de ce point de vue un outil de communication utile. Cette décision de mise en ligne pose néanmoins un ensemble de problèmes dont il faudrait que nous discussions au préalable. Ces problèmes sont d'ordre juridique (la cession des droits des auteurs ne prévoyait pas la diffusion sur les réseaux sociaux académiques; or ces réseaux sociaux sont connus pour l'absence de transparence quant aux conditions d'utilisation des publications déposées) et technique (signalement à l'article ou au tome complet). Je vous propose de prévoir une réunion en janvier afin de travailler ensemble sur ce sujet. Nous pourrions à cette occasion vous fournir également d'autres pistes de valorisation des*

- **La Lettre d'information 2016** : en cours de réalisation pour être distribuée début janvier.
 - **Offre EBSCO** : La SGN a reçu pour la 2^e fois une offre de distribution de ses Annales par EBSCO. *“EBSCO Information Services basée à Ipswich, dans le Massachusetts, est une subdivision de EBSCO Industries Inc.. EBSCO apporte des ressources bibliothécaires à des clients variés (bibliothèques institutionnelles publiques et universitaires, monde médical, K-12, domaine juridique, entreprises).”* (Wikipedia). Par e-mail du 29 sept. 2015, EBSCO proposait *“d’élargir ce partenariat [avec la SGN] à l’intégration de ce contenu dans l’une de nos bases de données sur EBSCOhost©.”* Le CA, au vu des conditions offertes, ne donnera pas suite à cette offre.
 - **Evolution des éditions de la SGN** : Extraits du communiqué distribué aux membres SGN en novembre: *“ La SGN est confrontée depuis plusieurs années à l’évolution du contexte économique, technique, éditorial et scientifique du monde « académique » des sciences de la Terre, un constat généralisable à l’ensemble du monde académique (universités, EPST dont le CNRS, etc.). Cette évolution implique d’anticiper la situation à venir et de prendre des mesures à court et moyen terme. ... la Société vient de mettre sur pied un groupe de travail ad hoc pour réfléchir à cette évolution. Baptisé « GT-Editions-SGN », ce groupe est constitué du président (F. Meilliez), du 1^{er} vice-président (H. Coulon), du secrétaire-adjoint (J.-Y. Reynaud) et du directeur de la publication (A. Blieck) en exercice. [G. Berrehouc a accepté d’aider ce GT dans ses réflexions] Ce GT-Editions-SGN a pour « lettre de mission » :*
 - *de réfléchir aux mesures à prendre pour faire évoluer nos moyens de communication,*
 - *de prendre conseil auprès de ses membres et de personnalités et associations extérieures (comme par exemple notre partenaire la SGF, ou d’autres associations comme l’AFEQ ou l’ASF) expertes dans le domaine ou ayant déjà été confrontées aux mêmes problèmes,*
 - *de veiller aux aspects techniques et financiers, mais aussi juridiques qu’implique cette évolution,*
 - *de veiller à ce que les solutions adoptées respectent les missions de la SGN, à savoir : (a) son positionnement par rapport aux autres sociétés savantes (environ 1 800 sociétés savantes répertoriées par le CTHS d’après le CNRS : <http://www2.cnrs.fr/band/235.htm>), (b) son ancrage dans son territoire (Nord – Pas-de-Calais – Picardie et régions environnantes), (c) son identité en tant que société savante éditrice (Annales, Mémoires, Publications, etc.) ;*
 - *de tenir informés et de consulter ses membres, par tous moyens nécessaires (communiqués, enquête),*
 - *de soumettre ses propositions pour validation par le Conseil d’administration de la Société,*
 - *de soumettre ces propositions validées à ses membres au cours d’une Assemblée générale, sachant que nous nous donnons comme date butoir l’Assemblée générale de 2017 ; autrement dit nous disposons de moins de deux ans pour aboutir.”**“ Le GT-Editions-SGN s’est déjà réuni le 15 octobre dernier et il se réunira régulièrement. Vous serez tenus informés de l’avancement de ses travaux au travers des supports habituels de la Société : La Lettre d’information, les actualités en ligne sur le site Web, les alertes e-mail et d’autres supports à inventer.”*
- **Projet de livre “Géologie & Grande Guerre”** en collaboration avec l’Association des Géologues du Bassin de Paris (AGBP) — copie du mél diffusé le 17 déc. 2015:
 - **<< projet avance à grands pas** ; réunion de concertation et de distribution des

rôles le 13 janvier à Paris (UPMC salle Fourcade) ; ce sera une œuvre commune ; il faudra trouver des financements pour que ce soit une opération blanche pour les deux associations ; chercherons relais et éventuelle aide de la SGF ; JC Porchier (AGBP) entretient un blog AGBP (où sont postées des infos GGG) ainsi qu'un profil Facebook sur GGG ; j'ai proposé que la SGN y collabore en donnant un coup de main à JCP ; ce pourrait être moi ou un plus jeune mieux rôdé à ce genre d'exercice ; mettrons logo et lien URL vers AGBP en page d'accueil du site SGN ; Notre président m'a donné la lettre de mission suivante pour représenter la SGN le 13 janvier :

- quelle date limite pour déposer les projets d'articles / chapitres / sections ?
- quel budget prévisionnel ? qui va solliciter qui (structures, associations, entreprises, administrations, etc.) ?
- relire l'article de Barrois sur la biographie de Gosselet [valable pour tout le monde] : BARROIS C. (1920a). — Jules Gosselet (1832-1916). Ann. Soc. géol. Nord, XLIV [1919] : 10-47 ; accessible ici en ligne : <http://iris.univ-lille1.fr/handle/1908/1791> ;
- **liste provisoire des collègues** mbs SGN (et éventuellement mbs AGBP) ou non, pouvant participer : F. Meilliez (bassin minier, hydrogéologie, aménagement, etc.), A. Blicq (facilitateur, collab. avec FA & FR), F. Amédéo (Crétacé, tranchées, craie), F. Robaszynski (idem), J. Cuvelier (patrimoine, collections), T. Oudoire (collections, occupation des locaux de la Fac des Sciences pdt la guerre), E. Locatelli (collections, bibliothèque, locaux), C. Dupuis (Cénozoïque), JP De Baere (géotechnique), J. Sommé (Quaternaire), Y. Battiau-Queney (géomorphologie), L. Deschodt (géoarchéologie).

2-c — Activités / Communication

- **Mise à jour du Site Internet** : N'oubliez pas de consulter régulièrement le site internet de la SGN. Des mises à jour sont effectuées continuellement avec des informations en page d'accueil : <http://sgn.univ-lille1.fr>
- **Présence de la SGN sur les réseaux sociaux** : A.B. propose aux CA de créer une page SGN sur des réseaux sociaux professionnels (ex. ResearchGate, Academia) afin de contribuer à la diffusion des articles des *Annales*. Sur le principe, l'idée plaît aux membres du CA bien que cette démarche doive forcément être menée en parallèle de la refonte future du site internet de la Société. Il faudra également trouver un volontaire, (pourquoi pas parmi les adhérents ?) pour mener ce suivi sur les réseaux sociaux. Une page Facebook pourra alors être aussi envisagée. Volontaires, désignez-vous !
- **Nouveau logo et slogan SGN** : L'appel à projet lancé lors du précédent compte-rendu de CA a remporté un vif succès parmi les adhérents de la Société puisque 7 auteurs ont envoyé leurs contributions. Chacune est observée attentivement et une discussion s'initie autour des motivations pour changer de logo, du message qu'il doit véhiculer, de son format, de ses couleurs, etc. Après vote, 3 propositions sont retenues. Elles seront proposées aux adhérents pour un vote final et une présentation officielle pour l'AG de février 2016. Aucune discussion n'a traité du slogan que l'on pourrait proposer pour la SGN.
- **Signalétique (posters, kakémono, oriflamme)** : G.G proposera des idées de kakémono ou oriflamme représentant la SGN lorsque le nouveau logo aura été validé.

2-d — Partenariat

Dans le cadre de la nouvelle région Nord – Pas-de-Calais Picardie qui vient de se mettre en place, il était logique d'étendre le partenariat de la SGN avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Picardie, à l'image de celui existant avec le CEN Nord – Pas-de-Calais. A cette occasion, le CEN Picardie a été invité à siéger en tant qu'invité au CA de la SGN. Par la voie de son président, F. MEUNIER, Messieurs Pierre DRON (V.P. et trésorier du CEN) et F. DUCHAUSSOIS ont été respectivement désignés représentant et suppléant pour siéger au CA de la SGN. F. DUCHAUSSOIS, présent à ce CA, a exprimé tout le plaisir du CEN Picardie de collaborer étroitement avec la SGN.

2-e — Evènements / Rencontres

- **3^e Salon du livre régional de Gondcourt** : J. CUVELIER, A. BLIECK et B. MISTIAN se sont rendus à ce salon pour tenir un stand proposant à la vente les éditions de la SGN. Le résultat est mitigé. La nécessité d'avoir une signalétique (voir point plus haut) est relevée.
- **Forum de la Châtellenie de Lille** : Cette rencontre a été annulée.
- **Fête de la Science 2015** : L'idée de participation de la SGN (présentée dans le précédent CR de CA) lors de cette manifestation de grand public a été bien vue par les membres du CA mais n'a pas pu prendre forme cette année faute de temps pour la préparer. Elle sera certainement mieux structurée et proposée pour l'édition 2016. A cette occasion, l'ensemble des membres du CA mais aussi les adhérents de la Société, seront sollicités en temps voulu pour venir donner de leur temps au stand de la SGN et ainsi contribuer à la présentation de la Géologie du Nord de la France au grand public.
- **Semaine Européenne du Développement Durable** : J. SCHIETTECATTE s'est rendu à cette réunion. Cependant, cette année, les objectifs de cette SEDD ne rencontraient pas ceux de la SGN qui n'y a donc pas participé.
- **Peintures Murales de la MRES** : Un financement participatif sera vraisemblablement proposé pour 2016 ou 2017 afin de lever des fonds pour permettre la rénovation des peintures murales. Par une initiative de la Ville de Lille (Julien DUBOIS, maire-adjoint en charge du patrimoine), la directrice de communication de la société Euro Tunnel est venue voir les peintures murales et, sur invitation de sa directrice, Judith PARGAMIN, a visité le Musée d'Histoire Naturelle de Lille.
- **Relations avec les associations d'étudiants de l'Univ. de Lille – Sciences et technologies** : A l'image du partenariat qui existe entre la SGN et l'AGEOL (Association des étudiants de Géosciences de l'Université de Lille), un partenariat similaire sera mis en place avec le Bureau des Etudiants de Géologie de Lille (BDEG Lille), association née récemment en parallèle de la première. Le BDEG sera invité à participer au prochain CA de la SGN. BDEG, AGEOL et REALISE (la 3^e association d'étudiants du SN5) sont entrés en contact et pourraient envisager d'unir

leurs efforts voire de fusionner.

3 — Développement

- a) **Journée « Transition Énergétique »** : Un groupe de travail composé de F. MEILLIEZ, J. ROUGE, et J. SCHIETTECATTE s'est réuni (21/10 et 10/12) pour discuter de l'organisation d'un tel évènement à l'automne 2016. L'action aura lieu à la MRES. Elle est préparée par quatre associations adhérentes à la MRES : SGN, EDA, Virage-Energie et GON-59-62. La date reste encore à fixer et les partenaires financiers seront à trouver afin que l'opération soit « blanche ».
- b) **SGN partenaire du congrès annuel de l'APF (Assoc. De Paléont. Fr.)** : La SGN parraine le congrès APF 2016 qui se tiendra du 30 mars au 2 avril 2016 à Elbeuf-s/Seine (76) dans la salle de mutualisation de la Fabrique des Savoirs (au Musée dans le centre-ville).
- c) **Excursion dans le Boulonnais pour l'Intern. Palaeontol. Congress à Paris en 2018 (organ. S. Crasquin et al.)**. La SGN a été sollicitée pour co-organiser une sortie géologique dans le Boulonnais. La proposition a été acceptée.
- d) **Projet GeoReg2** : Copie du mél diffusé le 17 déc. 2015 (A.B.) : « *La SGN prévoit d'organiser, pendant la RST de 2018, une session spéciale intitulée GeoReg 2 « Géosciences régionales » pour faire suite au GeoReg organisé en 2011 à Villeneuve d'Ascq. Elle proposera aux autres associations régionales de géologues (géoscientifiques) de s'associer à l'évènement : AGBP, AGSO, AGSE, CAP Terre, SGMB, AGA, amateurs, médiateurs, enseignants, etc., avec si possible le parrainage de la SGF (ex SGF + UFG + CNFG) et en association avec des associations étrangères - allemandes, belges et anglaises en particulier, régionales ou nationales (Geologica Belgica, Royal Geological Society of Cornwall, DGGV, pourquoi pas Geol. Soc. London, etc.).* ».
- « *Cette collaboration entre associations régionales pourrait déboucher sur une « association » plus durable telle qu'une fédération ou un réseau qui serait complémentaire de la SGF en France (on peut toujours rêver à un 2^e essai de fédération des associations de géoscientifiques, le 1^{er} essai, celui de la FFG, ayant échoué). L'AGBP, par l'e-mail d'Anne Duperret (non missionnée), s'est montrée intéressée par le concept et le projet de GeoReg 2 (via le profil Facebook de l'AGBP, J.-C. Porchier).* »
- e) **Excursion pour le CGI 37 de 2024** : En 2024, sera organisé le 37^{ème} Congrès International de Géologie (CGI). Berlin s'est portée candidate en partenariat avec la France et la Pologne pour l'organiser. La SGN a été sollicitée pour co-organiser une sortie de terrain de plusieurs jours dans les Ardennes (de la France à la Belgique). Une proposition d'excursion a été envoyée au comité de pilotage de la candidature courant novembre, intitulée « *The Variscan Front between the Channel and the Rhine river* » (anim. F. MEILLIEZ, W. FIELITZ, E. GOEMAERE *et al.*) en partenariat avec la SGF, Geologica Belgica et au moins une association allemande (DGGV ?). Réponse attendue à Brisbane en août 2016.

4 — Questions Diverses

a) **Archivage des souvenirs de la SGN : photo de groupe du CA SGN** : La SGN a immortalisé la composition de son CA en cette fin d'année 2015 par une photo de groupe devant les peintures murales de la MRES.



Une partie du Conseil d'administration de la SGN réuni devant la peinture murale du bassin houiller du Nord – Pas-de-Calais à la MRES le 9 décembre 2015 :

1- Gaëlle Guyétant, conseillère, 2- Bernard Maitte, conseiller, 3- Denise Brice, présidente d'honneur, 4- François Duchaussois, invité, 5- Christian Loones, conseiller, 6- Thierry Oudoire, trésorier, 7- Francis Amédéo, vice-président, 8- Francis Robaszyński, président d'honneur, 9- Fabien Graveleau, secrétaire, 10- Alain Blicq, directeur de la publication, 11- Jacques Rougé, conseiller, 12- Jean-Pierre De Baere, vice-président, 13- Francis Meilliez, président.

La séance est levée à 17h00.

F. Graveleau - Secrétaire